



Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

**Français - Or. Français**

**CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**SAH/GOP/M(2009)3**  
**A usage officiel**

**Groupe d'orientation des politiques**

**PRESSIONS SUR LES TERRES OUEST-AFRICAINES :  
CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT**

**Première journée de la réunion du Groupe d'orientation des politiques (GOP) du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE**

**Compte rendu**

**Bamako (Mali), 9 décembre 2009**

Laurent BOSSARD, Directeur a.i. du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE  
Tel. +1 45 24 78 55 / E-mail: swac.contact@oecd.org

**Français - Or. Français**



**PRESSIONS SUR LES TERRES OUEST-AFRICAINES :  
CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT**

**Première journée de la réunion du  
Groupe d'orientation des politiques (GOP) du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE**

**Bamako (Mali), 9 décembre 2009**

-- Compte rendu<sup>1</sup> --

## **Table des matières**

---

CONTEXTE.....	5
SESSION D'OUVERTURE .....	5
INTERPRÉTATION DES PRINCIPES DE DROITS HUMAINS LORS DES NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DES TERRES .....	6
RISQUES, OPPORTUNITÉS ET DROITS HUMAINS DANS LES INVESTISSEMENTS SUR LES TERRES : TABLE RONDE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS .....	9
QUELS LEVIERS POLITIQUES POUR CONCILIER PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT ? .....	11
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES.....	13
ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR ANNOTÉ.....	15
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS .....	21

---

<sup>1</sup> Elaboré à partir des conclusions du rapporteur à la réunion du 9 décembre, Andrea Fiorenza, ILC.



## CONTEXTE

---

Suite à la flambée des prix des denrées alimentaires survenue en 2007/2008, l'accélération des acquisitions et locations foncières à grande échelle a atteint un rythme jamais égalé. Cette tendance relayée de façon parfois frénétique par les médias, retient l'attention de la communauté internationale.

Qu'il s'agisse d'achats, de locations ou de baux emphytéotiques, à grande ou à petite échelle, par des investisseurs privés ou publics, nationaux ou internationaux, les implications de telles transactions du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de la paix sociale apparaissent de plus en plus évidentes. Elles constituent une préoccupation centrale pour les pays concernés et interpellent la question du développement durable et responsable. La réunion du 9 décembre 2009 est l'occasion d'ouvrir le débat sur cette question avec l'ensemble des parties prenantes – en l'examinant sous l'angle des opportunités et sous celui des risques.

C'est dans cet esprit que le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) a organisé et animé ce dialogue régional, à l'heure où, en Afrique de l'Ouest, s'expriment de nombreuses interrogations sur les réformes des lois foncières en cours ; les droits de propriété et règles d'appropriation de la terre (États, droits coutumiers, droit d'usage) et du droit commercial ; les risques d'expropriation, d'utilisation des ressources naturelles au détriment de la population locale et les opportunités en termes d'emplois, d'infrastructures, de transfert de technologies et de marché.

Deux cents personnes ont activement participé aux débats : représentants des gouvernements, des organisations régionales et internationales et des parlements, paysans, producteurs agricoles, investisseurs internationaux et experts scientifiques.

Le compte rendu est structuré selon les sessions de la journée.

## SESSION D'OUVERTURE

---

Aux croisements d'enjeux économiques et sociaux, la problématique foncière et des investissements sur les terres est au cœur des préoccupations des petites exploitations agricoles familiales et de leurs rapports avec l'agrobusiness. Les craintes suscitées par les conséquences possibles du changement climatique exacerbent le débat.

Si la pression sur les terres n'est pas une tendance récente, son accélération est, elle, sans précédent. Rappelant les opportunités (liées aux flux d'investissements publics et privés dont l'agriculture ouest-africaine, notamment familiale, a besoin) et les risques (liés à la gestion des ressources naturelles, alimentaires et financières...), le Président du CSAO, M. de Donnea, souligne qu'une grande partie des solutions est à rechercher au niveau régional si l'on souhaite parvenir à des résultats concrets.

Le Ministre de la Coopération du Royaume de Belgique, M. Michel, rappelle que plusieurs initiatives et études sont actuellement en cours, dont celle de l'Union africaine (cadre général et lignes directrices pour les politiques foncières en Afrique). Il insiste sur le besoin d'aborder le sujet en articulant et coordonnant l'ensemble des acteurs et échelles d'intervention.

Une action concrète et rapide est invoquée à travers le soutien à la réforme agraire, le renforcement des droits humains et notamment de la femme, l'appui aux capacités de négociations avec les investisseurs et la promotion de politiques foncières permettant la mise en place de modèles « gagnant-gagnant » comme moyens de faire coexister agrobusiness et agriculture familiale.

## **INTERPRÉTATION DES PRINCIPES DE DROITS HUMAINS LORS DES NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DES TERRES**

---

### *Le bien-fondé d'une approche innovante à l'échelle de la région ouest-africaine respectueuse des principes de droits humains*

En juin 2009, le Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, M. de Schutter, énonce en marge du G8, 11 principes de droits humains pour réguler les acquisitions de terre à grande échelle. Il précise en introduction de cette session que ces principes représentent des « *obligations minimales* » telles qu'elles ressortent des conventions internationales existantes. Ils constituent donc un cadre général sur lequel peuvent s'appuyer d'autres initiatives, telles que celles du FIDA, de la Banque mondiale ou de la FAO davantage détaillées et opérationnelles.

Ces principes – nécessaires - relevant des droits humains et notamment du droit à l'alimentation ne sauraient donc être considérés comme suffisants. Cinq points devraient également guider les négociations avec les investisseurs :

- L'impact de l'introduction d'une agriculture mécanisée sur l'emploi et le bien-être des populations locales ;
- Les structures/disparités des revenus et la pauvreté en milieu rural : en Amérique latine et en Asie, ont simultanément augmenté les rendements agricoles et revenus moyens, d'une part et l'insécurité alimentaire, d'autre part ;
- L'étude d'alternatives plus avantageuses aux transactions foncières à grande échelle, tel le modèle<sup>2</sup> du *contract farming* ;
- Le risque que de petits agriculteurs se trouvent sans accès aux ressources naturelles du fait du développement des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières ;
- Les implications environnementales du développement de monocultures et de l'utilisation d'engrais. Cet élément doit conduire à s'interroger sur le potentiel de mesures telles que la rotation des cultures, l'utilisation de bio-pesticides et d'engrais organiques.

---

<sup>2</sup> Les différents modèles de business et de leurs impacts seront bientôt étudiés par l'IIED (International Institute for Environment and Development).

M. de Schutter souligne que ces questions méritent d'être abordées de façon solidaire par les pays ouest-africains et qu'à ce titre, l'Afrique de l'Ouest peut être un laboratoire pilote de recherche de solutions à l'échelle régionale. La concurrence entre pays pour attirer des investissements (nécessaires) dans l'agriculture risque de rendre vaines les tentatives uniquement nationales du fait que les investisseurs se dirigeraient vers les pays qui auraient les cadres législatifs ou réglementaires d'investissement dans le foncier les plus fragiles et permissifs. La présence de parlementaires aussi bien nationaux que régionaux à la Réunion présente une possibilité d'atteindre un consensus qui « ne doit pas être imposé par le Nord ou par la communauté internationale mais souhaité par les États et les populations ».

Plusieurs initiatives et politiques visant à la réglementation et à l'amélioration de la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest illustrent « *l'argument Régional* ».

M. Kiemtoré<sup>3</sup> analyse les acquis et faiblesses du processus d'élaboration de la loi sur le régime foncier en milieu rural au Burkina (70 ateliers en deux ans impliquant la société civile). La loi définit les catégories de terres rurales (domaine de l'État avec possibilité d'expropriation pour cause d'utilité publique, celui des collectivités,...), le rôle des différents acteurs, les orientations prioritaires, les mesures préventives et de conciliation. Elle supprime le monopole foncier de l'État conformément aux vœux de la population. Mais ce faisant, elle facilite et accélère les transactions foncières alors que les collectivités locales ne disposent pas de capacités financières et techniques suffisantes.

M. Djiré<sup>4</sup> présente ensuite certaines des initiatives régionales :

- Celle du processus de Praïa en 1994, animée par le CILSS et le CSAO visant à la mise en place d'un mécanisme de gestion des ressources naturelles et de l'accès à la terre (processus pour une Charte foncière ouest-africaine) ;
- Celle de l'UEMOA sur la question foncière rurale face aux défis de l'intégration régionale ;
- Celle du consortium UA-CEA-BAD pour un « Cadre général et lignes directrices pour les politiques foncières en Afrique » et l'appui aux États pour l'élaboration de politiques foncières.

Quatre exemples nationaux sont mentionnés : le code de consultation foncière du Niger (1994), la loi d'orientation agricole malienne qui intègre la dimension foncière (2006), la loi sur le domaine national du Sénégal et le plan foncier rural de Côte d'Ivoire.

M. Djiré souligne la nécessité d'harmoniser ces politiques dans le cadre des institutions régionales, les objectifs seraient :

- L'élaboration d'un cadre régional et sous-régional prenant en compte les intérêts des producteurs locaux ; l'agriculture familiale et l'agrobusiness ne devant pas être considérés comme des alternatives concurrentes mais comme des modèles complémentaires ;
- L'élaboration de cadres précis pour les transactions foncières à caractère « incitatif » ;
- La mise en place de mécanismes d'observation et de contrôle du foncier sur le plan national et régional.

<sup>3</sup> Membre de la Commission interministérielle chargée de la relecture des textes portant réorganisation agraire et foncière (RAF) au Burkina Faso.

<sup>4</sup> Faculté des sciences juridiques et économiques, Université de Bamako.

Au niveau global, le Japon est l'un des pays les plus actifs dans la recherche d'un consensus international sur un cadre pour l'investissement responsable dans l'agriculture. Mme Yukiko Nakagawa, Ambassadeur du Japon au Mali rappelle que son pays est le plus gros importateur de denrées alimentaires du monde. La sécurité alimentaire au niveau mondial est perçue par son gouvernement comme une condition indispensable à la sécurité alimentaire du Japon. Des investissements responsables, équitables et éthiques sont donc nécessaires pour une production agricole croissante ne déstabilisant pas politiquement les pays producteurs et l'accès des populations aux ressources naturelles.

Les discussions du dernier G8 et la table ronde « Promouvoir l'investissement international responsable dans l'agriculture »<sup>5</sup> organisée à l'initiative du Japon, partagent les principes élaborés par le Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation. Il s'agit donc de travailler en synergie sur un cadre élaboré à travers une large consultation et l'étude de modèles alternatifs dans le but d'un développement agricole durable.

Des positions divergentes apparaissent. Selon certains, l'adoption de politiques d'ajustement structurel a conduit à l'abandon des investissements de l'État dans le milieu rural. Ces stratégies ont laissé les agriculteurs dans une situation critique et dans l'impossibilité d'accéder au crédit donc à l'investissement. L'investissement national pourrait donc être favorisé, à condition que les petits exploitants soient convenablement soutenus. Au delà de ces positions, s'appuyant entre autres sur la thèse qu'il n'y aurait pas de terres disponibles à céder (du fait notamment de la forte croissance démographique), le débat se concentre sur les conditions nécessaires pour que les investissements sur les terres - étrangers ou non - puissent bénéficier aux populations locales.

Le cadre législatif et réglementaire, ainsi que la dimension régionale sont perçus comme les principaux axes d'intervention susceptible d'avoir un impact significatif. La capacité des États ouest-africains à attirer les capitaux étrangers dans des conditions satisfaisantes pour les politiques agricoles et éthiques pour les populations est questionnée du fait de l'absence de politiques appropriées aux niveaux tant national que régional (la formulation de la Charte foncière du CILSS est en panne en raison de contraintes financières). Le Burkina Faso est toutefois cité en exemple pour son processus avancé de réforme foncière.

Le sentiment général est que, face à un phénomène en rapide expansion, la région, ses gouvernements, ses producteurs, ses organisations régionales, ne sont pas en mesure de suivre le rythme. L'échange régional d'expériences et de bonnes pratiques pourrait – au moins en partie – permettre de s'adapter. Une majorité d'intervenants insiste sur la nécessité de mieux comprendre le phénomène de ces transactions. Des études supplémentaires permettraient de mettre à disposition plus d'informations sur :

- Les risques et les opportunités,
- L'identité et la nature des investisseurs,
- Le type de terres ciblées et les « business models » appliqués à travers les investissements,
- La réglementation et les pratiques qui encadrent les transactions foncières,
- L'étendue réelle des ressources naturelles disponibles sur les territoires (proposition d'immatriculation des terres et de mise en place de cadastres).

Quelques interrogations complètent ces remarques :

---

<sup>5</sup> Organisée à New York le 23 septembre 2009 en marge de la 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies (Gouvernement du Japon, Banque mondiale, FAO, FIDA et CNUCED).

- Les investissements devraient-ils (pourraient-ils) être dirigés vers les terres dégradées ou marginales de façon à permettre leur régénération ?
- Comment parvenir à un équilibre pour les investissements en production alimentaire entre exportations et consommations au niveau local (sécurité alimentaire)? Faut-il distinguer les terres pouvant être allouées aux investisseurs étrangers et celles devant servir à la production agricole nationale ?
- Face à la croissance du nombre de transactions, les tentatives de sécurisation foncière sont très difficiles. Une simple titrisation des terres ne semble pas suffisante pour assurer un accès plus équitable (notamment pour les femmes) ;
- Comment relancer et recentrer le débat sur les modèles économiques, souvent réduit à une confrontation entre agriculture familiale et agrobusiness et entre des systèmes de productivité bénéficiant d'un soutien financier totalement différent, impliquant la pluri-culture et une forte intensité de main-d'œuvre pour l'un, la monoculture et la mécanisation pour l'autre ?

En conclusion, il apparaît que l'Afrique de l'Ouest n'est aujourd'hui pas prête à faire face et qu'une démarche commune des pays de la région serait à la fois plus efficace et plus rapide que des démarches uniquement nationales qui pourraient par ailleurs se révéler contradictoires, voire concurrentes.

## **RISQUES, OPPORTUNITÉS ET DROITS HUMAINS DANS LES INVESTISSEMENTS SUR LES TERRES : TABLE RONDE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS<sup>6</sup>**

En introduction, M. Pfister du NEPAD/OECD Africa Investment Initiative indique que les pays africains ont sans doute besoin de réfléchir au cadre global de l'investissement et de se doter d'outils appropriés pour attirer des investissements utiles pour le développement et respectueux des droits humains ; la réflexion sur les politiques foncières devant être nécessairement liée à une réflexion sur les cadres de l'investissement. Il rappelle également que l'OCDE développe des lignes directrices et des principes éthiques en direction des entreprises multinationales. De ce double point de vue, il existe sans doute des synergies avec une action ouest-africaine dans le domaine des investissements sur les terres.

La SNV (Netherlands Development Organisation) résume les conclusions d'un processus de dialogue avec les organisations paysannes mené en octobre 2009 à l'occasion de la tenue de la Réunion du 9 dans cinq pays en Afrique de l'Ouest (Niger, Burkina Faso, Ghana, Mali et Bénin).

Les principales conclusions sont que les négociations :

- ont tendance à avoir lieu sans consultation des populations locales et avec très peu de transparence. Ceci est accentué par une méconnaissance des lois et réglementations par les acteurs locaux qui souhaitent voir l'État jouer un rôle de régulateur,

<sup>6</sup> Étaient présents le Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), la All Farmers Association du Nigéria et d'autres organisations paysannes en réseau avec la SNV.

- qui concernent des lots de terre entre 100 et 1 000 ha le sont de la part d'investisseurs nationaux (spéculation) et restent parfois improductives,
- sur les terres de superficie supérieure à 1 000 ha restent rares et très localisées (Mali et Ghana notamment).

Des témoignages et analyses des leaders paysans et organisations de producteurs, il ressort :

- Une position très nette du ROPPA articulée autour des éléments suivants : a) nécessité de ne pas céder de terres afin de pouvoir accueillir le croît démographique futur, b) mise en œuvre de politiques volontaristes d'appui à l'investissement par les exploitations familiales, c) nécessité pour le mouvement paysan de se prendre en main pour faire valoir ses positions vis-à-vis des États.
- Une position de la All Farmers Association de la région de Kano (Nigeria) centrée sur : a) la nécessité de lier développement agricole et développement industriel, b) l'analyse coût-avantage des investissements étrangers et, c) la conviction que ce type d'investissement peut éviter les dérives actuelles (système de contractualisation avec les producteurs) et se révéler très positif pour l'économie et l'environnement (cas de la production de biocarburants pour le marché local).
- Des analyses nuancées des organisations paysannes du Mali, du Bénin, du Burkina, du Niger ainsi que des parlementaires ouest-africains : positions très négatives vis-à-vis de l'investissement étranger sur les terres porteuses de « décapitalisation de l'Afrique » ; témoignages de bonnes pratiques (incitations financières à la production de riz dans le Nord Bénin, mise en valeur de 50 000 hectares de terres marginales par la culture de la jatropha en Guinée) ; nécessité de distinguer les investissements étrangers et nationaux; appui au développement des capacités de négociations des paysans.
- Les enjeux spécifiques de l'élevage qui n'est pas considérés par l'État comme une mise en valeur des terres. Les éleveurs pasteurs ne possèdent pas de statut d'ayant-droit sur les espaces où ils travaillent.
- Un besoin exprimé par tous en matière d'information : les disponibilités réelles de terres arables, les textes régissant le foncier et l'investissement, ou encore la nature des investissements. La création d'observatoires fonciers au niveau national coordonnés régionalement est présentée comme une mesure pertinente.
- La question se pose de l'impact de la durée des baux. D'après les informations disponibles ces derniers s'échelonnent entre 50 et 99 ans selon les pays. Réduire leur durée à 25-30 ans serait-il pertinent pour accompagner la transition des modes de vie et de production ?
- Le type de terres disponibles pour les investissements interpelle également les organisations paysannes et de producteurs, notamment l'accès aux zones considérées comme plus productives (les demandes pour les périmètres de l'office du Niger au Mali illustrent cette problématique).

Les discussions qui suivent portent autour de la possibilité ou non pour ces investissements de conduire à des partenariats « gagnant-gagnant » entre les investisseurs et les communautés locales. Entre scepticisme et espoir, les participants soulèvent des pistes de réflexion pour la maximisation des bénéfices dérivant de ces accords, intégrant les contraintes rencontrées et les conditions nécessaires en termes de droits humains.

Il est souligné que la majorité des solutions à la régulation des investissements doit s'appuyer sur des résolutions et demandes en provenance des pays hôtes. Une approche coordonnée au niveau régionale est plébiscitée.

Enfin, la dimension « *prévention des conflits* » de ce dossier est soulignée à plusieurs reprises. Base des sociétés africaines, la terre est une source récurrente de tensions. De nombreux exemples, en Afrique de l'Ouest témoignent que les problèmes fonciers peuvent générer des crises dramatiques et longues. Les investisseurs, les États hôtes et la communauté internationale doivent donc aborder ce dossier en y intégrant les enjeux de stabilité sociale et politique.

## **QUELS LEVIERS POLITIQUES POUR CONCILIER PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT ?**

---

**Cette session s'articule autour de trois interventions suivies de deux tables rondes regroupant des parlementaires ouest-africains et des pays OCDE (1) et des institutions régionales (2).**

Deux entreprises privées basées au Mali et au Ghana présentent des modèles d'investissement qui visent à la production, transformation et consommation locale de biocarburants à partir de la jatropha.

Dans le cas de la société suédoise *Mali Biocarburants*, les producteurs locaux (2 500 exploitants) sont propriétaires de 20% des parts de l'entreprise qui n'est ni propriétaire ni locataire des terres. Enfin, la compagnie offre aux producteurs un meilleur accès au marché des produits alimentaires et une assistance dans la vente de crédits carbone dont ils sont titulaires. Le biocarburant fabriqué à partir de pourghère est vendu exclusivement sur le marché local (principalement dans la région de Koulikoro) à un prix inférieur à celui des carburants pétroliers. De la même façon, *Biofuels Africa* (société norvégienne basée au Ghana) contractualise les producteurs de jatropha, les terres demeurant entre les mains des communautés locales. La négociation des contrats est le fruit de concertations avec acteurs locaux et chefs coutumiers. L'entreprise applique le principe "FOOD FIRST" (alimentation d'abord) dans tous les emplacements où elle intervient. Sa politique est en outre d'augmenter la production alimentaire en termes de volume et de surface foncière pour assurer la sécurité alimentaire au niveau local. Le biocarburant est, là aussi, principalement vendu sur le marché local. Ces deux initiatives privées montrent qu'il est possible d'allier une production végétale à vocation industrielle rentable sans subvention et le développement de cultures alimentaires.

Suit la présentation de l'expérience de la société Malybia (aménagement de 100 000 hectares principalement destinés à la production rizicole dans la zone de l'Office du Niger au Mali).

Les **parlementaires** expriment des inquiétudes à propos des investissements sur de grandes surfaces destinés à l'exportation de denrées alimentaires et de l'espoir au sujet de la production contractualisée destinée à alimenter le marché ouest-africain des biocarburants. Peu informés, ils expriment leur volonté de jouer un rôle plus actif dans la définition de règles et le contrôle de l'action des gouvernements. Parmi les pistes retenues : une action parlementaire concernant les baux liés aux transactions foncières ; un appel à une transparence sur le coût et les profits, les règles et mécanismes qui régissent ces transactions ; leur conformité avec la législation nationale ; des efforts conjugués entre parlements du Nord et du Sud pour réguler les transactions foncières dans les pays ouest-africains ; enfin la mise en réseau régionale de la réflexion et de l'action parlementaire sur ce sujet (échanges d'expériences et de bonnes pratiques, circulation de l'information).

Certaines conditions sont jugées indispensables : l'implication des communautés locales dans la prise de décision et dans les négociations ou les compensations ; l'information au niveau national sur les investissements réalisés ou en cours sur les terres.

Malgré les doutes soulevés par certains quant à la capacité de contrôler ces négociations face au pouvoir économique et politique de certaines lobbies, plusieurs appels sont lancés par les parlementaires afin qu'une législation soit mise en place pour permettre aux acteurs ouest-africains de négocier des investissements respectueux des communautés locales, considérés potentiellement très bénéfiques dans un contexte de forte insécurité alimentaire.

Les représentants des institutions régionales sont appelés à travailler en synergie et à proposer des pistes.

Le CILSS fait part de ses inquiétudes face au peu de textes qui protègent les droits humains dans les législations foncières africaines. Il remarque que face à l'accélération de cette tendance, ni les pays, ni les organisations régionales ne sont prêts à faire face : faiblesse des administrations foncières, absence de textes (seuls quatre pays se sont dotés de cadres fonciers), absence d'instruments régionaux de régulation. Le processus de formulation d'une charte foncière régionale engagé, dès 2003 n'a pu être mené à bien faute de moyens financiers. Le CILSS propose :

- La mise en place de systèmes d'information pouvant permettre une alerte précoce et une capacité d'anticipation
- Le renouvellement de l'appui technique et financier au développement de la charte foncière régionale ;
- L'organisation au cours du premier semestre 2010 d'un forum de réflexion sous l'égide de la CEDEAO ;
- Une double approche : (i) à court terme une relecture des textes pour la mise en place de mécanismes procéduraux locaux, (ii) à moyen terme (1-2 ans) le soutien au développement de politiques foncières aux pays qui n'en ont pas.

La Commission de l'Union africaine rappelle qu'un cadre et des directives relatives à la politique foncière en Afrique ont été élaborés en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Ces instruments traitent de la totalité des questions concernant les régimes fonciers, y compris des acquisitions de terres par des investisseurs étrangers. Ils ont été adoptés en juillet 2009 par les Chefs d'État et de Gouvernements. Les modalités d'application restent à discuter.

L'UEMOA mentionne le développement d'une politique agricole commune en 2002, son action pour la sécurisation foncière, la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et le développement d'un marché commun avec le droit d'établissement. L'institution mentionne la réactualisation de l'étude menée en 2004 sur la question foncière rurale face à l'intégration régionale et ses principales phases :

- Lancement d'un plan de concertation ;
- Mise en place d'un mécanisme d'information et de suivi à travers un observatoire ;
- Renforcement de la capacité régionale sur le foncier ;
- Assistance aux États en matière de promotion des marchés fonciers.

Selon l'UEMOA, les organisations régionales doivent aider les États *dans le respect de leur souveraineté* en matière de politique foncière, plus particulièrement par le renforcement de leur capacité de négociation et la promotion du dialogue et du partenariat entre les gouvernements et la société civile.

La Commission de l'UEMOA propose qu'à court terme un état des lieux des initiatives régionales soit produit, fasse l'objet d'un atelier conjoint CEDEAO / CILSS / UEMOA destiné à harmoniser les efforts au niveau régional et à ébaucher les grandes lignes d'une démarche commune.

La Commission de la CEDEAO rappelle que son institution s'est engagée avec succès dans un processus – non achevé – d'harmonisation des principes directeurs et des politiques du secteur minier. Elle a produit un projet de code minier régional favorable aux populations vulnérables, respectueux des principes de protection de l'environnement et des droits humains. Ces avancées dans le secteur minier doivent encourager la région Afrique de l'Ouest à relancer rapidement le travail autour de la charte foncière régionale dont la coordination doit être assurée par le CILSS, bras technique de la CEDEAO en la matière.

## SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

---

1. En réunissant autour de la table l'ensemble des parties prenantes, la réunion de Bamako a mis en présence des analyses et positions parfois divergentes tout en ouvrant la porte à une action pragmatique respectueuse de cette pluralité de vues. Ce dialogue doit être poursuivi. Il est la condition de la réussite d'une initiative coordonnée ouest-africaine.
2. La problématique doit être abordée sous trois angles : les droits humains, les politiques foncières et les cadres d'investissement.
3. La terre est un sujet sensible socialement et politiquement au cœur des sociétés africaines, porteur potentiel de tensions, voire de conflits. Le respect de la souveraineté des États et l'appel à la concertation sont des éléments clés des avancées sur ce sujet.
4. Cependant, un large consensus se dégage sur la nécessité de promouvoir un leadership des organisations économiques régionales et de favoriser la coopération régionale autour de cet enjeu afin d'éviter la « concurrence au moins disant » entre les pays, d'échanger informations et bonnes pratiques, de définir ensemble des modalités adaptées aux réalités ouest-africaines et aux principes généraux adoptés par les chefs d'État de l'UA en juillet 2009. Cette approche paraît en outre la voie la plus efficace pour « faire face » à un phénomène en rapide expansion. La Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA et le CILSS ont exprimé leur volonté de travailler en synergie. Leurs propositions mises en œuvre dans le cadre d'un feuille de route ouest-africaine viseraient l'élaboration de cadres communs de régulation pour un investissement responsable.
5. La mise en avant de la dimension Sud-Sud du dossier n'est pas en contradiction avec le niveau global car les principes généraux, des droits humains sont la référence universelle. La recherche de solutions régionales ouest-africaines doit s'exercer en lien étroit avec l'action globale et continentale. Les principes définis au niveau mondial (Nations unies, Banque mondiale, FAO) et les lignes directrices de l'Union africaine doivent nourrir l'action régionale. A l'inverse, un effort permanent de présentation et de mise en débat de l'action régionale ouest-africaine doit être mené. Elle sera présentée lors de la réunion technique « Land, Investment and Development, FAO/SDC/IFAD » organisée à Rome le 24 janvier 2010.

6. Une réflexion doit être menée sur la valorisation de l'expertise de l'OCDE et du positionnement du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest au sein de cette institution, au service d'une initiative ouest-africaine. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pourraient par exemple inclure explicitement les investissements sur les terres agricoles. Une démarche pilote pourrait être faite autour des réalités ouest-africaines.
7. Outre la nécessité d'une recherche de solutions durables, il est apparu nécessaire de renforcer les capacités de négociation des États hôtes afin de proposer des réglementations en respect des droits humains et pour un bénéfice partagé.
8. Un effort important doit être consenti dans le domaine de la connaissance malgré les difficultés de recensement et de classification des transactions.
9. Les organisations de producteurs agricoles et les parlementaires doivent être associés à tous les stades de la définition et de la mise en œuvre d'une initiative régionale ouest-africaine.

## **ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

---

### **Pressions sur les terres ouest-africaines : concilier développement et politiques d'investissement**

#### **Contexte**

Les pressions commerciales pour l'acquisition des terres, phénomène largement relayé par les médias prend de l'ampleur ces dernières années et soulève de nouveaux défis en termes de sécurité alimentaire, d'environnement, d'opportunités d'investissements durables et de paix sociale. Un certain nombre d'études tentent de recenser les ventes ou locations de terres par des investisseurs étrangers ; de grandes instances internationales et certains gouvernements prennent position et appellent à une réglementation.

En Afrique de l'Ouest, les enjeux soulevés concernent les réformes des lois foncières en cours ; les droits de propriété et règles d'appropriation de la terre versus le droit commercial (États, chefs coutumiers, droit d'usage quand valorisation...) ; la perspective par certains pays de ne pas pouvoir assurer leur sécurité alimentaire dans le futur ; les risques d'expropriation, d'utilisation des ressources naturelles au détriment de la population locale ; les opportunités en termes d'emplois, d'infrastructures, de relance du marché...

Le Secrétariat du CSAO-OCDE s'est engagé dans l'animation d'un dialogue régional autour des dynamiques ouest-africaines relatives aux pressions commerciales sur les terres. Ce dialogue s'appuie sur la connaissance réunie par de nombreux instituts de recherche, sur l'expérience du Secrétariat en matière de réformes foncières, de transformation de l'agriculture, de conflits ainsi que sur celle de l'OCDE dans le domaine de l'investissement. La conférence du 9 décembre 2009 à Bamako au Mali s'inscrit à la croisée de deux événements majeurs du CSAO : le 25<sup>ème</sup> anniversaire du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) et le Groupe d'Orientation des Politiques (GOP) du CSAO-OCDE.

Le **GOP** réunit les membres du CSAO à l'occasion de deux journées (9 et 10 décembre) : la première, thématique autour des pressions commerciales sur les terres en Afrique de l'Ouest rassemblant institutionnels, experts et chercheurs, organisations paysannes et producteurs, OIs et ONGs ; la seconde, en comité restreint d'orientation stratégique avec en débat les activités, et perspectives du CSAO-OCDE.

A l'issue de ces journées, une feuille de route est proposée qui vise à :

- Sensibiliser les responsables à des cadres respectueux des droits humains et de l'environnement économique, foncier et social pour les investissements sur les terres ouest-africaines.
- Conduire à un dialogue sur la prise en compte de ces cadres dans les processus d'évaluation et de réforme des politiques d'agriculture et d'investissement des pays de l'OCDE et d'Afrique de l'Ouest.

Les résultats des débats de la journée du 9 décembre contribuent également aux réflexions plus globales engagées dans le cadre de la plateforme de la Coalition Internationale pour l'Accès à la Terre (ILC) dans le cadre de son initiative sur les pressions commerciales sur la terre.

08h15 – 08h45 **Introduction des objectifs et de l'organisation de la conférence.** Présentation et mapping des enjeux majeurs liés à la pression sur les terres en Afrique de l'Ouest  
M. Laurent Bossard, Directeur ad interim du CSAO/OCDE  
M. Charles Michel, Ministre de la Coopération du Royaume de Belgique  
(*nature de l'intervention à confirmer<sup>7</sup>*)

---

**08h45 – 10h30 Interprétation des principes de droits humains lors des négociations pour l'acquisition des terres en Afrique de l'Ouest**

► **Discutant** : Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des NU sur le droit à l'alimentation

---

**08h45-09h00 Introduction** par O. de Schutter

Alors que les Gouvernements préparent des négociations sur les investissements agricoles responsables pour le sommet du G8 (...), M. De Schutter appelle à un respect des droits humains lors de la négociation des contrats d'acquisitions ou de locations à large échelle de terres agricoles. Ces investissements peuvent être propices au développement, vu leur potentiel en termes de création d'infrastructures et d'emploi, de croissance des recettes publiques et d'accès des agriculteurs aux technologies et crédits. Toutefois, ils pourraient affecter le droit à l'alimentation et les droits de l'homme en général : éviction des populations locales en insécurité foncière même si elles cultivent la terre depuis des décennies ; perte de l'accès aux terres pour les peuples indigènes et pastoraux ; compétition pour les ressources en eau et fragilisation de la sécurité alimentaire si les populations locales sont privées de l'accès aux ressources productives. Les 11 principes et mesures défendus par le Rapporteur visent à aider aussi bien les États investisseurs que hôtes ; à assurer que les investissements se font au bénéfice des populations dont les plus vulnérables et s'inscrivent dans un développement (processus) durable.

**09h00-09h15 Intervention 1 : Quelle est la portée et l'interprétation des principes mis en avant par le Rapporteur dans le processus d'élaboration de la loi portant régime foncier rural burkinabé ?**

Par Mahamoudou Kiemtoré, sociologue, membre de la Commission interministérielle chargée de la relecture des textes portant réorganisation agraire et foncière (RAF).

La loi relative à la sécurisation foncière en milieu rural est adoptée par l'assemblée nationale en juin 2009. Elle s'attache à reconnaître et sécuriser les droits de l'ensemble des acteurs fonciers (Etat, collectivités territoriales, populations rurales détentrices de droits fonciers d'origine coutumière, opérateurs privés). Tenant compte des limites antérieures de la loi portant Réorganisation Agraire et Foncière, la loi détaille les mécanismes à travers lesquels les « possessions foncières rurales » légitimes seront reconnues juridiquement (constatation des possessions) et sécurisés (délivrance d'attestations de possessions foncières rurales). Dans quelle mesure cette réforme qui s'appuie sur plusieurs catégories de droits fonciers intègre les pressions commerciales pour l'achat et la location de terres à grande échelle à des investisseurs nationaux et régionaux? Comment différencie-t-elle les investissements nationaux des investissements émanant de pays ouest-africains et/ou du reste du monde ?

---

<sup>7</sup> M. Michel interviendra soit en début, soit au cours de la journée.

**09h15-09h30 Intervention 2 : Initiatives régionales et réformes de politiques foncières nationales : Quelle synergies possibles pour la sécurisation foncière face aux acquisitions foncières de grande envergure ?**

Par Djiré Moussa, Juriste, Faculté des Sciences juridiques et économiques, Université de Bamako.

La Commission de l'UA, la CEA et la BAD engagent en 2005 une initiative pour un « Cadre général et lignes directrices pour les politiques foncières en Afrique ». Adopté en juillet 2009 par les chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union Africaine, il vise à assurer que les lois foncières garantissent les droits d'accès équitables pour tous, notamment pour les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et autres groupes vulnérables. De même, des réflexions sont engagées au sein des organisations sur l'élaboration de politiques foncières sous régionales. Plusieurs Etats travaillent à la définition de politiques foncières ou de nouvelles réglementations foncières. Dans quelle mesure les initiatives en cours intègrent ou non les principes identifiés par le rapporteur spécial ? Quelles sont les synergies possibles entre les initiatives en cours face à la question des acquisitions foncières de grande envergure ?

---

Débats

---

**10h00-10h15 Intervention 3: Promouvoir un investissement étranger responsable dans l'agriculture des pays en développement.**

Par son Excellence, Mme. Yukiko NAKAGAWA, Ambassadeur du Japon au Mali

Au G8 de juillet 2009, le Japon propose de promouvoir l'investissement étranger responsable dans l'agriculture en réaction à l'investissement agricole à grande échelle dans les pays en développement. Selon le Premier ministre Hatoyama, « La question est de savoir comment nous pouvons étendre la production alimentaire au-delà des limites économiques et géographiques traditionnelles dans une optique de vie durable. Nous estimons que l'approche régulatrice n'est pas souhaitable, car elle risquerait de supprimer les avantages liés à l'investissement. L'investissement durable est la seule solution viable et nous devons travailler à restaurer la confiance dans le marché, notamment parmi les pays importateurs de produits agro-alimentaires concernés par la prolifération des restrictions à l'exportation. Nous estimons que des principes non contraignants contribueraient à promouvoir l'investissement responsable et la gestion durable des exploitations. Ils devraient notamment obéir aux principes suivants :

- Les investissements agricoles internationaux, et notamment les interventions souveraines, doivent être transparents et soumis à des critères de responsabilité. Les investisseurs doivent s'assurer que les parties prenantes principales, et notamment les communautés locales, sont correctement informées. Des accords doivent être formulés.
- Les investisseurs doivent respecter les droits de la population locale affectée par les investissements, en particulier en termes de droits fonciers. Ils doivent également s'assurer que les profits sont partagés avec les communautés locales sous forme d'emplois, d'infrastructures et de transferts de compétences et de technologies.
- Les projets d'investissement doivent être intégrés dans les stratégies de développement et les politiques environnementales des pays destinataires.

- Les investisseurs doivent tenir compte des réserves alimentaires et de l'état de la demande dans les pays destinataires. L'investissement étranger ne doit pas aggraver l'insécurité alimentaire locale.
- Les transactions portant sur des terres ou des produits doivent être en adéquation avec les valeurs du marché. Les accords commerciaux doivent se conformer aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce.
- Le Japon travaillera avec des partenaires clés afin de développer une plate-forme globale pour s'accorder sur des principes et tenir registre des bonnes pratiques. »

---

Débats

---

*...Pause... (10h30-10h45)*

---

**10h45 – 12h30 Risques, opportunités et droits humains dans les investissements sur les terres ouest-africaines : table ronde des organisations paysannes et des producteurs**  
► **Discutant :** Michael Taylor Programme Manager, Global Policy and Africa International Land Coalition Secretariat

---

La table ronde regroupe des représentants du Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), de la « All Farmers Association » du Nigeria et d'organisations paysannes en réseau avec la SNV (Netherlands Development Organisation). Ces derniers alimentent le débat avec les résultats d'un dialogue engagé en novembre 2009 au Mali, Burkina, Niger, Bénin, Ghana sur leurs perceptions de la pression commerciale sur les terres.

---

Débats

---

*...Pause déjeuner... (12h30-14h00)*

---

**14h00 – 18h30 Quels leviers politiques pour concilier problématiques de développement et d'investissement ?**

---

**14h00 -16h30 Table ronde des politiques et des parlementaires autour de trois interventions :**  
**Président :** François Xavier de Donnea (Président du CSAO-OCDE)  
**Discutants :** Laurent Bossard (Directeur a.i. CSAO/OCDE) et Mike Pfister, (Investment Policy Officer / NEPAD-OECD Africa Investment Initiative, Directorate for Financial and Enterprise Affairs)  
**Intervenants :** représentants politiques et parlementaires ouest-africains et des pays OCDE

Le défi des débats est de promouvoir et parvenir à des négociations durables qui respectent les droits humains, la sécurité alimentaire, les préoccupations environnementales actuelles, le droit de l'investissement.

**14h15-14h30 Intervention 4 : Politique de Mali Biocarburant concernant la production des cultures énergétiques**

Par Hugo Verkuijl, CEO Mali Biocarburant

Mali Biocarburant a été fondée en janvier 2007 dans le but de produire du biocarburant à partir du pourghère pour le marché du Mali. Annona Sustainable Investment Fund en est l'un des investisseurs. Cette dernière promeut les systèmes de cultures associées de jatropha et travaille avec des exploitants pour améliorer leurs systèmes d'exploitation. Ce système réduit l'érosion du sol, améliore la fertilité des terres et permet un espacement suffisant entre les rangs pour les cultures alimentaires. L'intérêt supplémentaire de ce système tient à ce qu'il augmente la productivité jusqu'à 20 %. Enfin, les petits exploitants représentent 20 % des actionnaires de l'entreprise. Comment continuer à améliorer sa stratégie liée à la propriété foncière, à la plantation de Jatropha et au respect de l'environnement ?

**14h30-14h45 Intervention 5 : Respect du principe « Food first » selon BioFuel Africa**

Par Steinar Kolnes, CEO and Director, Biofuel Africa Ltd, Ghana

BioFuel Africa fournit du biocarburant respectueux de l'environnement à l'aide de méthodes de production durables et de pratiques commerciales socialement responsables. Elle souhaite s'assurer que son principe "FOOD FIRST" (alimentation d'abord) est strictement respecté dans tous les emplacements où elle intervient. Sa politique est en outre d'augmenter la production alimentaire en termes de volume et de surface foncière pour assurer la sécurité alimentaire au niveau local.

**14h45-15h00 Intervention 6 : Les investissements étrangers directs dans le foncier agricole au Mali**

Par Dr. Ing. Godihald Mushinzimana, Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), Bureau GTZ/Mali

Avec la crise alimentaire mondiale de 2008 et la chute libre des bourses, la course aux terres agricoles augmente d'une façon exponentielle. Les acteurs étatiques et privés intensifient leur stratégie d'investissement dans le foncier agricole des pays pauvres pour la production des cultures oléagineuses et des denrées alimentaires. La plupart de cette production est destinée à l'exportation alors que le taux d'autosuffisance alimentaire au pays est loin d'être satisfaisant.

**15h00-16h30 Les parlementaires invités réagissent aux deux interventions précédentes et sont interpellés sur les actions déjà menées et à mener relatives aux investissements sur les terres ouest-africaines dans leurs assises respectives.**

Au cours de cette table ronde à Bamako, les parlementaires exploreront et identifieront des moyens de résoudre efficacement ce problème. Parmi ceux-ci, pourraient figurer les solutions suivantes :

- Une action parlementaire concernant les baux liés aux transactions foncières ;
- Que le parlement requiert, conformément à sa mission de supervision, la transparence sur le coût et les profits de ces transactions, des règles et des mécanismes qui régissent ces transactions ;
- La conformité de ces transactions avec la législation nationale – et en cas de besoin, la révision de la législation foncière dans chaque pays ;

- Que le parlement promeuve le développement durable via l'agriculture (en Afrique), même s'il faut le faire au détriment des ventes foncières ;
- Que les parlements du Nord et du Sud associent leurs efforts pour réguler les transactions foncières dans les pays pauvres.

---

Débats

---

*...Pause... (16h30-16h45)*

**16h45-18h00 Table ronde des institutions régionales : conclusions et clôture**

**Président :** François Xavier de Donnea (Président du CSAO-OCDE)

Cette table ronde regroupe des représentants d'institutions régionales africaines (CILSS, CEDEAO, NEPAD, UA et UEMOA). Sur la base des débats de la journée elle propose une feuille de route et des pistes pour :

- Sensibiliser les responsables à des cadres respectueux des droits humains et de l'environnement économique, foncier et social pour les investissements sur les terres ouest-africaines.
- Amener à un dialogue sur la prise en compte de ces cadres dans les processus d'évaluation et de réforme des politiques d'agriculture et d'investissement des pays de l'OCDE et d'Afrique de l'Ouest (évaluation par les pairs par exemple).

## **ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS**

---

### **Président CSAO/OCDE**

**M. François-Xavier DE DONNEA**

Ministre d'Etat, Président de la Commission des Finances et du Budget

Chambre des Représentants de Belgique

557 Avenue Louise

1050 Bruxelles, Belgium

Tel. +32 2 549 85 07

Fax +32 2 549 91 51

Email : francois.dedonnea@scarlet.be

## **I. COUNTRIES/PAYS**

---

### **Austria/Autriche**

**Mr. Hannes HAUSER**

Head of Planning and Programming for Development Coop Division

Ministry for European & International Affairs

Minoritenplatz 8

1014 Vienne

Tel. +43-1 50115 04482

Email : hannes.hauser@bmeia.gv.at

### **Belgium/Belgique**

**Mr. Charles MICHEL**

Ministre de la Coopération au Développement  
Service Public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

rue des Petits Carmes 15

1000 Brussels, Belgium

Tel. +32 2 501 83 11

Fax +32 2 501 35 97

Email : charles.michel@diplobel.fed.be

**M. Charles Bois d'ENGHIEN**

Conseiller/Chef de Service 'Coopération Régionale'

Rue des Petits Charmes 15

1000 Bruxelles

Tel. +32 2 501 45 22

Email : Charles.BoisdEngchien@diplobel.fed.be

**Mme Amélie DERBAUDRENGHIEN**

Conseillère

Cabinet de Monsieur Charles MICHEL,

Ministre de la Coopération au Développement

15 rue des Petits Carmes (6e)

1000 Bruxelles

Tel. +32 02 501 37 66

Email : amelie.derbaudrenghien@diplobel.fed.be

**Mme Myriam BACQUELAINE**

Bureau de la Coopération au Développement

Ambassade de Belgique au Mali

Email : myriam.bacquelaine@diplobel.fed.be

**M. Luc RISCH**

Chef du bureau de la Coopération au Développement

Ambassade de Belgique

BP: E1633

Bamako, Mali

Tel. + 223 20 21 96 22

Fax + 223 20 21 12 79

Email : luc.risch@diplobel.fed.be

SAH/GOP/M(2009)3

**M. Adrien THEATRE**  
Ambassadeur  
Ambassade de Belgique  
BP 524  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 33 889 43 90  
Fax +221 33 889 43 98  
Email : [adrien.theatre@diplobel.fed.be](mailto:adrien.theatre@diplobel.fed.be)

### **Bénin/Benin**

**Mme Irénée Bio ABOUDOU**  
Directeur Général  
Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire  
(ONASA)  
06 BP. 2544  
Cotonou

Tel. + 229 21 33 15 02 / 97 06 95 99  
Fax +229 21 33 02 93  
Email : [onasa@onasa.org](mailto:onasa@onasa.org) / [irebioa@yahoo.fr](mailto:irebioa@yahoo.fr)

### **Burkina Faso**

**Honorable. Malakilo Mohamed DIASSO**  
Député à l'Assemblée Nationale du Burkina  
Commission du Développement Economique et de  
l'Environnement (CODE)  
01 BP 6482 – Ouagadougou 01

Tel. +226 70 20 30 38 / 76 65 74 45  
Email : [mdiasso@gmail.com](mailto:mdiasso@gmail.com)

**M. Mahamoudou KIEMTORE**  
Sociologue  
Direction Générale de la Promotion et de la Vulgarisation  
des Droits Humains  
Ministère de la promotion des droits humains  
11 BP 578  
Ouagadougou, Burkina Faso

Tel. +226 70 39 66 67  
Email : [kientore2005@yahoo.fr](mailto:kientore2005@yahoo.fr)

**M. Tinga RAMDE**  
Gestionnaire opérationnel  
PA – SISA / SE – CNSA  
01 BP 4644  
Ouagadougou 01

Tel. +226 50 38 05 82 / 70 24 63 29  
Email : [tinga\\_ramde@yahoo.fr](mailto:tinga_ramde@yahoo.fr)

**M. André Moïse TRAORE NIGNAN**  
Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité  
Alimentaire (SE-CNSA)  
01 BP 4644  
Ouagadougou 01

Tel. dom: +226 70 30 06 93 / Cel. 70 20 08 42  
Fax : +226 50 38 05 86  
Email : [secnsa.bf@fasonet.bf](mailto:secnsa.bf@fasonet.bf)  
[moisetraore@yahoo.fr](mailto:moisetraore@yahoo.fr)

### **Canada/Canada**

**Ms. Marie-Frédérique ROCHE**  
Premier Secrétaire  
(Coopération - Programme régional)  
Ambassade du Canada à Ouagadougou  
316 Avenue Joseph Ki-Zerbo, 01 BP 548  
Ouagadougou, Burkina Faso

Tel. +226 50 31 18 94  
Fax +226 50 31 19 00  
Email : [marie-frederique.roche@international.gc.ca](mailto:marie-frederique.roche@international.gc.ca)

**Ms. Christiane VEKEMAN**  
Senior Development Officer  
Western and Central Africa Region Program  
Canadian International Development Agency (CIDA)  
200, promenade du Portage  
K1A 0G4 Gatineau, Canada

Tel. +1 819 934 3504  
Email : [christiane.vekeman@acdi-cida.gc.ca](mailto:christiane.vekeman@acdi-cida.gc.ca)

**M. Hamidou Benoît OUEDRAOGO**  
Agent Suivi ACDI/CILSS  
Ambassade du Canada  
01 BP. 548  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 70 25 07 61  
Email : [benoit\\_ouedraogo@yahoo.fr](mailto:benoit_ouedraogo@yahoo.fr)

### **Cap Vert/Cape Verde**

**M. Miguel Da Costa MONTEIRO**  
Président de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire  
(ANSA)  
BP 262 – A Praia

Tel. +238 262 62 91  
Fax +238 262 62 97  
Email : [Miguel.Monteiro@ansa.gov.cv](mailto:Miguel.Monteiro@ansa.gov.cv)

### **Chad/Tchad**

**M. Ali MAHAMAT MOCTAR**  
Directeur de la Production et des Statistiques Agricoles  
(DPSA)  
Ministère de l'Agriculture  
BP. 441  
N'Djamena

Tel. +235 251 60 70  
Email : [baba2muctar@yahoo.f](mailto:baba2muctar@yahoo.f)

**M. Djimadoum NGABA**  
Chef de Division Fonds de Sécurité Alimentaire / Office  
National de Sécurité Alimentaire (ONASA)  
BP. 21  
N'Djamena

Tel. +235 252 37 30  
Fax +235 252 37 30  
Email : [onc1@intnet.td](mailto:onc1@intnet.td)

### **Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire**

**M. Barthélémy KPANGNI KRACOU AGNINI**  
Directeur des Productions Alimentaires et de la  
Diversification / Ministère de l'Agriculture  
MINAGRI / CAISTA – 5<sup>ème</sup> étage  
BP V 82  
Abidjan

Tel. +225 20 22 24 81  
Cel. +225 01 05 09 53  
Fax +225 20 22 21 84  
Email : [kpangny@yahoo.fr](mailto:kpangny@yahoo.fr)

**M. Messé WOI**  
Député, Agro-économiste et membre de la Commission des  
Affaires économiques et financières  
Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire  
01 BP 1381  
Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tel. +225 29 29 82 51  
Fax +225 29 29 82 33  
Email : [guehi.lucas@yahoo.fr](mailto:guehi.lucas@yahoo.fr)

**Denmark/Danemark**

**Mme Marie WIBE**  
Deuxième Secrétaire  
Développement du Secteur privé  
Ambassade Royale du Danemark  
Immeuble UATT, Quartier du Fleuve, BP E1733  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 23 03 73 ext. 292  
Email : bkomarwib@u.dk

**France/France**

**M. Serge SNRECH**  
Chef du Pôle Efficacité et cohérence de l'aide  
Direction Générale de la Mondialisation, du Développement  
et des Partenariats  
Ministère des affaires étrangères et européennes  
Sous-Direct. des Stratégies de Dév.- Direct. écono  
27, rue de la Convention, CS 91533  
75732 Paris Cedex 15

Tel. +33 1 43 17 68 97  
Email : serge.snrech@diplomatie.gouv.fr

**M. Bruno VINDEL**  
Direction de la Stratégie  
Agence Française de Développement  
5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12

Tel. +331 53 44 45 58  
Fax +33 1 53 44 38 69  
Email : vindelb@afd.fr

**Mme Caroline BRUNET**  
Chargée d'étude  
AFD  
Route de Sotuba Quinzambougou, BP. 32  
Bamako, Mali

Tel. +223 74 03 76 74  
Email : brunetc@afd.fr

**Mme Agnès CLANCIER**  
Conseillère Régionale de Coop. pour l'Afrique de l'Ouest  
Ministère des Affaires Etrangères, 01 BP. 510  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +223 50 49 66 55  
Email : agnes.clancier@diplomatie.gouv.fr

**M. Sébastien SUBSOL**  
CTP Coopératif française CILSS  
03 B. 7049  
Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Fax +226 50 37 41 32  
Email : [sebastien.subsol@cilss.bf](mailto:sebastien.subsol@cilss.bf)

**Gambia/Gambie**

**Mr. Adam CHAM**  
Président de la Commission Santé  
Parlement gambien  
Banjul

Tel. +220 996 21 78  
Fax +220 42 25 123  
Email : dcmkebbeh@hotmail.com

**M. Ebrima CHAM**  
Planner Service (PS)  
Ministry of Agriculture (MOA)  
N° 5 Marina Parade  
Banjul

Tel. +220 761 89 21/671 89 21/ 371 89 21  
Email : mansakonko2000@yahoo.co.uk

**Germany/Allemagne****Ms. Birgit JOUSSEN**

Première Secrétaire  
Ambassade d'Allemagne au Mali  
BP. 100  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 700 770 / 78 69 01 86  
Email : wz\_1@bwa.diplo.de

**Dr. Godihald MUSHINZIMANA**

Chef Division Gestion des Ressources Naturelles  
Programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT)  
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit  
(GTZ)  
BP 100  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 23 52 56  
Fax +223 20 23 38 05  
Email : godihald.mushinzimana@gtz-pact.org

**M. G r me DAKOUO**

Responsable R gional  
JACI/GTZ  
JACI antenne S gou  
BP. 4656  
Bamako, Mali

Tel. +223 21 321 952  
Fax +223 21 321 362  
Email : [gerome.dakouo@gtz.de](mailto:gerome.dakouo@gtz.de)

**M. Aly DIALLO**

Consultant/PACT  
BP. E 3367  
Bamako, Mali

Tel. +221 66 74 03 46  
Email : aly@afribonemali.net

**M. Klaus M LLER**

Directeur Afrique Orientale et Occidentale  
Palmengarten Str 5-9, BP. 60325  
Francfort, Allemagne

Tel. +49-69 7431 3595  
Fax +49-69 7431 3748  
Email : dr-klaus.mueller@kfw.de

**Dr. G nter ROOS**

Directeur KFW – Coop. Financiere Allemande  
BP 100  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 23 99 58  
Fax +223 20 23 99 55  
Email : guenter.ross@kfw.de

**M. Allaye DICKO**

BP 100  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 23 99 58  
Fax +223 20 23 99 55  
Email : allaye.diallo@kfw.de

**Dr. Rokia GOLDMANN**

BP. 100  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 23 99 58  
Fax +223 20 23 99 55  
Email : rokia.goldmann@kfw.de

**Ghana/Ghana****Mr. Ram Ebo BHAVNANI**

Director Policy Planning Monitoring & Evaluation (PPME)  
Ministry of Food and Agriculture  
27 Okpoiene St. Ast Airport, P. O. Box M37  
Accra

Tel. +233 0243 42 54 04  
Fax +233 21 66 43 17  
Email : rambhavnani@yahoo.com

SAH/GOP/M(2009)3

**M. Samuel OKU**

Deputy Director  
Ministry of Food and Agriculture, Statistics Research and  
Information Directorate  
P.O. Box M37  
Accra

Tel. +233 020 819 31 18/  
021 66 43 17  
Fax +233 021 664 3 17  
Email : oku\_samuel@hotmail.com

**Guinea-Bissau/Guinée-Bissau**

**M. José Augusto Braima BALDE**

Directeur de Division Population et Développement  
Direction Générale du Plan/MEIR  
Ministère de l'Economie et de l'Intégration Régionale  
Avenida Amilcar Cabral, BP. N° 6  
Bissau

Tel. + 245 693 7068  
Email : zebraima@yahoo.com.br

**Honorable Henrique DJATCHUMPUL**

Président Commission Agriculture  
Assemblée Nationale de la Guinée Bissau  
Av. Francisco Mendes, CP 219  
Bissau

Tel. +245 720 10 08

**Guinea/Guinée**

**M. Kaba CAMARA**

Directeur Général du Bureau de Stratégie et de  
Développement (BSD)/ Point Focal National Sécurité  
Alimentaire  
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  
BP 576  
Conakry

Tel. +224 60 55 49 87/64 01 53/67 30 10 10  
Email : camarakaba@yahoo.fr

**Japan/Japon**

**The Honourable Yukiko NAKAGAWA**

Ambassadeur  
Embassy of Japan  
BP E4227, Cité du Niger  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 01 50  
Fax +223 20 21 77 85

**Mr. Takahisa KIKUCHI**

Counsellor  
Embassy of Japan  
Cité du Niger, 1 rue 43, Porte 407  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 01 50  
Fax +223 20 21 77 85

**Mrs. Kimiko YAMAUCHI**

Researcher  
Embassy of Japan  
Cité du Niger, 1 rue 43, Porte 4227  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 01 50  
Fax +223 20 21 77 85

**M. Bourama DIALLO**

Assistant administratif  
Ambassade du Japon  
Cité du Niger, 1 rue 43, Porte 4227  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 01 50  
Fax +223 20 21 77 85

**Mr. Kofi Gabriel YAO**

Assistant(e)  
Embassy of Japan  
Cité du Niger, 1 rue 43, Porte 4227  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 01 50  
Fax +223 20 21 77 85

**Liberia****Mr. Ousman TALL**

Assistant Minister  
Ministry of Agriculture  
19<sup>th</sup> Street, Sinkos  
1000 Monrovia

Tel. +231 651 72 02  
Email : ostall@yahoo.com

**Mr. Reginald W. FANNOH**

Director  
Ministry of Agriculture  
19 Street, Sinkor  
1000 Monrovia

Tel. +231 06 528 494  
Email : [reginaldWFannoh@yahoo.com](mailto:reginaldWFannoh@yahoo.com)

**Luxembourg****M. Jacques FLIES**

Chargé d'Affaires a.i  
Ambassade du Luxembourg  
Route de l'aéroport Léopold S. Senghor, BP. 11750  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 33 869 59 59  
Fax +221 33 869 59 60  
Email : jacques.flies@mae.etat.in

**Mali****M. Sibiry BENGALY**

Chef Bureau Statistique et Suivi-Evaluation  
Direction Nationale de l'Agriculture  
Bamako

Tel. +223 760 70 503/20 22 11 48  
Email : sibirybengaly@yahoo.fr

**M. Fousseyni MARIKO**

Directeur  
Cellule de Planification et de Statistique  
Secteur Développement Rural  
BP 2357  
Bamako

Tel. +223 66 75 50 77  
Fax 223 20 21 59 20  
Email : mfousseyni@yahoo.fr

**M. Sékou Hamed NIAMBELE**

Conseiller Technique  
Ministère de la Communication et des Nouvelles  
Technologies  
Bamako

Tel. +223 20 22 98 18/65 54 67 51  
Email : [www.chekniam@yahoo.ca](mailto:www.chekniam@yahoo.ca)

**M. Tiécoura Kolon COULIBALY**  
Chef de la Division Suivi-Evaluation  
DNPIA  
Ministère de l'Élevage et de la Pêche  
BP 265  
Bamako

Tel. +223 66 76 55 18  
Fax +223 20 23 12 17  
Email : [tiécourakolou@yahoo.fr](mailto:tiécourakolou@yahoo.fr)

**M. Kassim SIDIBE**  
Chargé de Programme  
Commissariat à la Sécurité Alimentaire  
Zone ACI 2000  
Bamako

Tel. +223 20 29 15 36  
Fax +223 20 29 85 73  
Email : [Kassimsidibe2002@yahoo.fr](mailto:Kassimsidibe2002@yahoo.fr)

**M. Oumar TRAORE**  
Secrétaire Technique du CCSSA/PRMC  
Rue 846, porte 345, BP 1748  
Bamako Faladié-Sema

Tel. +223 20 21 49 5/20 21 74 19  
Fax +223 20 21 74 19  
Email : [coca@cefib.com](mailto:coca@cefib.com)

**M. Fousseyni DIARRA**  
Conseiller Technique  
Ministère de l'Agriculture  
Bamako

Tel. +223 79 07 76 19  
Fax +223 20 23 10 2  
Email : [fousseynid2000@yahoo.fr](mailto:fousseynid2000@yahoo.fr)

**M. Patrice BAYO**  
CAE  
MAECI  
Bamako

Tel. +223 66 79 72 18  
Email : [patricebayo@hotmail.com](mailto:patricebayo@hotmail.com)

**M. Diaminatou SYLLA TRAORE**  
CAE  
Ministère Affaires Etrangères et de la Coopération  
Bamako

Tel. +223 76 22 11 14  
Email : [st\\_diami@yahoo.fr](mailto:st_diami@yahoo.fr)

**M. Boubou DIARRA**  
Ingénieur d'Etat en Génie Rural  
Chef DIE  
PDIAM/DNGR/MA  
Bacodjicoroni ACI - Bamako

Tel. +223 76 19 71 70  
Email : [babouba0305@yahoo.FR](mailto:babouba0305@yahoo.FR)

**M. Ibrahima Alassane TOURE**  
Secrétaire Permanent/CONACILSS  
Ministère de l'Agriculture  
BP. 61  
Bamako

Tel. +223 20 22 86 67/75 32 04 91/66 94 84 81  
Fax +223 20 22 86 87  
Email : [itoure-alassane@yahoo.fr](mailto:itoure-alassane@yahoo.fr)

**M. Seydou COULIBALY**  
Conseiller Technique  
Ministère de l'Élevage et de la Pêche  
Route de Koulouba, BP. 8034  
Bamako

Tel. +223 20 22 69 19  
Fax +223 20 2 51 57  
Email : [seidoumep@yahoo.fr](mailto:seidoumep@yahoo.fr)

**M. Thierry ANTOINE**  
Assistant Technique/Sécurité Alimentaire  
PRMC – CSA Cours de l'OPAM  
BP 1748  
Bamako

Tel. +223 73 32 80 04  
Email : [thantoine@cefib.com](mailto:thantoine@cefib.com)

**M. Lassana TOURE**  
 Conseiller Technique  
 Ministère de l'Agriculture  
 Rue Mohamed V  
 BP. 61  
 Bamako

Tel. +223 66 72 29 21  
 Email : tourelas@yahoo.fr

**M. N'golo TRAORE**  
 Ancien Ministre, en retraite  
 Rue 518, porte 211, Boulla Assoubougou  
 Bamako

Tel. +223 66 79 96 87  
 Email : ngotrafr@yahoo.fr

**M. Brahim SIDIBE**  
 Conseiller Technique  
 APCAM  
 Square Patrice Lumumba, BP. 3299  
 Bamako

Tel. +223 76 07 65 02/20 21 87 25  
 Fax +223 20 21 87 37  
 Email : ibrahs7@yahoo.fr

**M. Ibrahima BIRIDOGO**  
 Conseiller des Affaires Etrangères  
 Direction de la Coopération Internationale  
 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération  
 BP 11  
 Bamako

Tel. +223 20 22 30 85  
 Fax +223 20 28 54 89  
 Email : n\_biridogo@yahoo.fr

**M. Amidou SANGARE**  
 Chargé de Programme Planification et Analyse CPS/  
 Ministère de l'Agriculture  
 Sangarébougou, Rue 131, Porte 241 6  
 Bamako

Tel. +223 76 32 84 76  
 Fax +223 22 24 10 38  
 Email : sangage\_amidou@yahoo.fr

**M. Adama KEITA**  
 Agro-économiste, CPS/SDR  
 BP 2387  
 Bamako

Tel. +223 76 47 18 36

**Mme Bassa Diane DICKO**  
 Chef Département Promotion Echange  
 Commissariat à la Sécurité Alimentaire  
 ACI 2000 Hamdallaye  
 Bamako

Tel. +223 20 29 15 36  
 Fax +223 20 29 83  
 Email : dickobassadiane@yahoo.fr

### Mauritania/Mauritanie

Son Excellence  
**El Moctar Ibrahim OULD M'BARECK OULD MOHAMED**  
 Ministre Coordonnateur du CILSS  
 Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage  
 Nouakchott

Email : bmbareck@mdr.gov.mr

**M. Moulaye Saïd OULD BABA AÏNINA**  
 Directeur de l'observatoire de la Sécurité Alimentaire  
 Commissariat à la Sécurité Alimentaire  
 Immeuble Nasr, BP. 519  
 Nouakchott

Tel. +222 525 53 66 / 249 40 39  
 Fax +222 525 69 95  
 Email : moulaye72@gmail.com

SAH/GOP/M(2009)3

**M. Yelli GANDEGA**

Conseiller Technique  
Secrétaire Permanent/CONACILSS  
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  
BP 180  
Nouakchott

Tel. +222 631 96 01 :656 79 48  
Email : yellima@yahoo.fr

**Netherlands/Pays-Bas**

**Mr. Jaco MEBIUS**

First Secretary  
Sustainable economic development  
Royal Netherlands Embassy in Mali  
Hippodrome Rue 437, BP 2220  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 21 95 72  
Fax +223 20 21 36 17  
Email : jaco.mebius@minbuza.nl

**Mr. Joost NELEN**

Rural Economic Development  
SNV - Netherlands Development Organisation  
Rue 17.02 porte N°5  
Quartier Gounghin sud-secteur 8, 01 BP 625  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 34 25 23  
Fax +226 50 34 11 57  
Email : jnelen@snvworld.org

**M. Henk NUGTEREN**

Conseiller Senior  
Développement Economique Rural  
SNV Burkina  
01 BP 625  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 34 25 23/ 78 80 49 21  
Fax +226 50 34 11 17  
Email : dnugteren@snvworld.org

**M. Abdoulaye KORA**

Economiste, Conseiller Technique  
SNV/Bénin  
BP 234  
Parakou, Bénin

Tel. +229 95 33 83 16  
Email : akora@snvword.org

**M. Dionkounda TRAORE**

Conseiller technique  
SNV/Mali  
Bamako, Mali

Tel. +223 66 79 07 00/76 41 61 28  
Email : dtraore@snvworld.org

**M. Mahamadou BADIÉL**

Conseiller Technique  
SNV Burkina  
BP 1206  
Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Tel. +226 70 95 99 63/70 24 30 55  
Fax +226 20 97 11 94  
Email : mbadiel@snvworld.org

**Niger**

**M. Adamou CHAIFOU**

Directeur Général  
Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)  
BP. 474  
Niamey

Tel. +227 20 73 44 43/94 85 24 05  
Fax +227 20 73 24 68  
Email : adachef@yahoo.fr

**M. Hamidou MINKEÏLA**

Coordinateur  
Cellule des Crises Alimentaires  
CCA/CAB/Premier Ministère  
BP 893  
Niamey

Tel. +227 96 40 27 58/90 35 81 00  
Email : minkeil@yahoo.fr

**M. Jean Mathieu BLOCH**

AT Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises  
Alimentaires

Tel. +227 97 28 80 72  
Email : at-cca@intnet.ne

**M. Harouna IBRAHIMA**

Directeur des Statistiques Agricoles  
Ministère du Développement Agricole  
BP. 12091  
Niamey

Tel. +227 20 75 27 72/96 88 11 26  
Fax +227 20 75 27 72/20 73 20 08  
Email : ibraharou@yahoo.fr

**M. Issa TANKARI**

Cadre CPS  
Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)  
BP 12278  
Niamey

Tel. +227 94 85 29 17  
Fax +227 20 73 24 68  
Email : issatankari@yahoo.fr

**M. Abdoul Karim MAMALO**

Secrétaire permanent  
Secrétariat permanent du code rural  
Ministère du développement agricole  
BP 13611  
Niamey

Tel. +227 20 73 20 93  
Email : codrural@intnet.ne

**Nigeria**

**M. Godwin OYIGOGA**

Technical Assistant (NAMIS)  
Federal Ministry of Agriculture and Water Resources  
Abuja

Tel. +234 80 358 66 359  
Fax +234 80 358 66 359  
Email : [goye-2004@yahoo.com](mailto:goye-2004@yahoo.com)

**M. Abdulaziz Mohammed KOLO**

Deputy Director  
Federal Ministry of Agriculture  
Abuja

Tel. +234 80 590 011/80 331 187 77  
Email : abdukkolo747@yahoo.com

**Norway/Norvège**

**M. Tor BENJAMINSEN**

Professeur  
Université norvégienne des Sciences de la Vie  
BP 5003  
Aas

Tel. +47 934 451 99  
Email : torbe@umb.no

**Senegal/Sénégal**

**Honorable Moussa CISSE**

Vice-président de la Commission Développement rural  
Aménagement du Territoire et Environnement  
Député à l'Assemblée Nationale  
Sacré Cœur III VDN n° 10358, BP 86  
Dakar

Tel. +221 776 58 01 51  
Fax +221 33 823 94 02  
Email : moussacissee@yahoo.fr

**M. Mamadou DIALLO**

Vice-Président de la Commission du Développement et de  
l'Aménagement du Territoire  
Assemblée Nationale  
Place Soweto, BP 86  
Dakar

Tel. +221 77 632 5447  
Email : mamadjiby@hotmail.com

**M. Gorgui Djibril DIALLO**

Ingénieur Agronome  
DSDIA/DAPS/Ministère de l'Agriculture  
Sacré Cœur III, Pyrotechnie n° 137  
BP 35073 Colobane  
Dakar

Tel. +221 33 864 64 69/70  
Fax +221 33 864 64 71  
Email : gorgui\_diallo@yahoo.fr

**M. Alé NDIAYE**

Secrétaire Exécutif  
du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)  
34, Avenue Lamine Gueye X Autoroute Prolongée  
BP. 27161  
Dakar

Tel. +221 33 823 11 81  
Fax +221 33 823 11 87  
Email : [secnsa@gmail.com](mailto:secnsa@gmail.com)

**M. Ababacar Sadick NDOYE**

Directeur Général  
Institut de Technologie Alimentaire  
Route des Pères Maristes Hann  
BP 2765  
Dakar

Tel. +221 33 859 07 11/77 630 85 38  
Fax +221 33 832 82 95  
Email : dgita@ita.sn

**Sierra Leone**

**M. Joseh Saidu BANGURA**

Director Monitoring and Evaluation/EWS  
Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security  
P.O Box 477 First Floor  
Youyi Building Brook Fields

Tel. +232 76 970 620  
Email : kabileh@yahoo.com

**Switzerland/Suisse**

**Mr. Hansjürg AMBUHL**

Chef, Division Afrique de l'Ouest  
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)  
Direction de développement et de la coopération (DDC)  
Domaine de Direction Coopération Régionale  
Freiburgstrasse 130  
3003 Berne

Tel. +41 31 322 34 00  
Fax +41 31 322 63 30  
Email : hansjuerg.ambuehl@deza.admin.ch

**M. Jean-Luc VIRCHAUX**

Directeur Résident de la DDC  
Direction du Développement et de la Coopération  
Swiss Agency for Development Cooperation  
2517 Route de Koulikoro, Quartier Hippodrome  
Bamako, Mali

Tel. +41-31-322 3449  
Fax +41-31-322 6330  
Email : Jean-luc.Virchaux@sdc.net

**Togo**

**M. Kokoutsè DZAKA**

Sous-directeur chargé du Commerce et de la Production à  
l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo  
(ANSAT)  
BP. 13537  
Lomé

Tel. +228 251 41 82/91 09 015  
Fax +228 251 41 82  
Email : dzakason@hotmail.com

**United States (USAID)/Etats-Unis (USAID)**

**Mr. Jorge OLIVEIRA**

Food Security Advisor  
West Africa Regional Program  
USAID - ANRO  
PO Box 1630,  
No. 24 Fourth Circular Rd., Cantonments  
Accra, Ghana

Tel. +233 21 741 379  
Fax +233 21 741 365  
Email : joliveira@usaid.gov

**M. Kokou ZOTOGLO**

Coordonnateur de la Chaîne de Valeur Riz  
ATP/USAID (Agribusiness and Trade Promotion)  
West Africa  
01 BP 111  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 34 70 34/78 23 71 42  
Fax +226 50 34 48 63  
Email : kzotoglo@agribizafrika.org

**Ms. Regina DAVIS**

Conseillère Principale de l'Ouest et du Nord  
USAID – Bureau Assistance Humanitaire  
PO Box 49  
Dakar, Sénégal

Tel. 221 33 869 6164  
Fax +221 33 869 6188  
Email : regdavis@usaid.gov

**Mr. Ralph CONLEY**

Chargé Assistance Alimentaire  
USAID  
BP 34  
Bamako , Mali

Tel. +223 20 70 2 00/66 75 17 60  
Email : rconley@usaid.gov  
conleyralph@msu.com

## **II. INTERNATIONAL ORGANISATIONS/ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

---

### **AfDB/BAD**

**M. Dongou KEITA**

Chef de Division Agriculture  
Banque Africaine de Développement  
ATR / BAD

**M. Abdoulaye DJIRO**

Agronome  
BP 2950  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 22 28 85  
Fax +223 20 22 29 133  
Email : [a.djiro@afdb.org](mailto:a.djiro@afdb.org)

### **African Union/Union Africaine**

**M. Khecha ABDERRAHMANE**

Policy Officer  
Rural economy and agriculture  
Union africaine  
BP 3243  
Addis Abeba, Ethiopia

Tel. +251 910 162 236  
Email : [AbderrahmaneK@africa-union.org](mailto:AbderrahmaneK@africa-union.org)

**M. Aguibou S. DIARRAH**

Chef du programme frontière  
Département de gestion des conflits  
Union africaine  
BP 3243  
Addis Abeba, Ethiopia

Tel. +251 910 162 236  
Email : [aguiboudiarrah@gmail.com](mailto:aguiboudiarrah@gmail.com)

### **BCEAO**

**M. Abdrahamane BERTHE**

Economiste  
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest  
(BCEAO)  
BP. 276  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 70 02 85  
Fax +223 20 22 47 86  
Email : [aberthe@bceao.int](mailto:aberthe@bceao.int)

### **BOAD**

**M. Ibrahima MOUMOUNI DJERMAKOYE**

Chef Mission Résidente  
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)  
678, Avenue de la Libération, BP. 1172  
Lomé, Togo

Tel. +228 20 2 78 57  
Fax +228 20 23 77 98  
Email : [indjermakoye@mal.boad.int](mailto:indjermakoye@mal.boad.int)

**CILSS**

03 BP 7049  
Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Fax +226 50 37 41 32

**Institut du Sahel**

BP 1530  
Bamako, Mali  
Fax +223 20 22 78 31

**AGRHYMET**

BP 11011  
Niamey, Niger  
Fax +227 20 31 54 35

**M. Alhousseini BRETAUDEAU**  
Secrétaire Exécutif  
CILSS

Tel. +226 50 37 41 25  
Email : [bretaudeau@cilss.bf](mailto:bretaudeau@cilss.bf)

**M. Moustapha AMADOU**  
Directeur Général  
Institut du Sahel

Tel. +223 20 22 23 37  
Email : [dginsah@insah.org](mailto:dginsah@insah.org)

**M. Mohamed Yahya OULD MOHAMED MAHMOUD**  
Directeur Général  
Centre Régional AGRHYMET

Tel. +227 20 31 53 16  
Email : [M.yahya@agrhy.net](mailto:M.yahya@agrhy.net)

**Mor Badiane TINE**  
Contrôleur Interne  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : [mor.tine@cilss.bf](mailto:mor.tine@cilss.bf)

**El Hadj Dramane COULIBALY**  
Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : [dramane.coulibaly@cilss.bf](mailto:dramane.coulibaly@cilss.bf)

**M. Clément OUEDRAOGO**  
Coordonnateur PRA/Maîtrise de l'Eau  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/70 34 58 48  
Email : [clement.ouedraogo@cilss.bf](mailto:clement.ouedraogo@cilss.bf)  
[clementoued@yahoo.fr](mailto:clementoued@yahoo.fr)

**M. Maty BA-DIAO**  
Chef Département Information et Recherche  
Centre Régional AGRHYMET

Tel. +227 20 31 53 16  
Email : [m.badio@agrhy.net](mailto:m.badio@agrhy.net)

**M. Brahima SIDIBE**  
Expert Sécurité Alimentaire  
Centre Régional AGRHYMET

Tel. +227 20 31 53 16  
Email : [b.sidibe@agrhy.net](mailto:b.sidibe@agrhy.net)

**M. Sapré Laurent MILLOGO**  
Chef, Planification, Suivi-Evaluation/Veille stratégique et  
Genre du Systeme CILSS

Tel. +226 50 37 41 25  
Email : [laurent.millogo@cilss.bf](mailto:laurent.millogo@cilss.bf)

**M. Moussa CISSE**  
Coordonnateur PRA/Accès aux Marchés  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : [moussa.cisse@cilss.bf](mailto:moussa.cisse@cilss.bf) /  
[sadajr\\_cisse@yahoo.fr](mailto:sadajr_cisse@yahoo.fr)

**M. Souleymane SANOU**  
Chef UAM/AFC  
Secrétariat Exécutif

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : [souleymane.sanou@cilss.bf](mailto:souleymane.sanou@cilss.bf)

**M. Netoyo LAOMAIBAO**  
Chef de Département  
Institut du Sahel

Tel. +223 20 22 47 06  
Email : [netoyo@insah.org](mailto:netoyo@insah.org)

**M. Amadou Mactar KONATE**

Expert en Sécurité Alimentaire  
PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : konate.amadou@cilss.bf

**M. Keffing SISSOKO**

Expert en Sécurité Alimentaire  
PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : keffing.sissoko@cilss.bf

**M. Harouna KINDO**

Chef UAM/CID  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : harouna.kindo@cilss.bf

**M. Abdou Karim KEITA**

Expert en Sécurité Alimentaire  
PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : abdou.keita@cilss.bf

**M. Rasmané OUEDRAOGO**

Expert en Commerce, PRA/Accès aux Marchés  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Fax +226 50 37 41 32  
Email : rasmane.ouedraogo@cilss.bf

**M. Abdoulaye SALEY MOUSSA**

Expert Sécurité Alimentaire  
Institut du Sahel

Tel. +223 20 22 21 48/20 22 02 37  
Fax +223 20 22 59 80  
Email : abdoulaye@insah.org

**M. Aliou MAIGA**

Expert Analyse de marchés agricoles  
Institut du Sahel

Tel. +223 20 22 02 37/66 96 63 35  
Email : aliou@insah.org

**M. Bernadin ZOUNGRANA**

Expert Analyste  
Centre Régional AGRHYMET

Tel. +227 96 08 81 07  
Email : b.zoungrana@agrhytmet.ne

**M. Mahalmoudou HAMADOUN**

Expert GRN/Foncier Rural et Pastoralisme  
PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : mahalmoudou.hamadoun@cilss.bf

**M. Abdoukarim DAN KOULOU**

Expert Communication Multimedia  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/75 05 37 77  
Email : dankoulou.abdoukarim@cilss.bf

**M. Nobila Jean Christophe SORGHO**

Interprète  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : nobila.sorgho@cilss.bf

**Mme Fadima DIARRA**

Chargée de Bases de Données et Documentation  
Institut du Sahel

Tel. +223 76 32 15 63/20 22 47 06  
Email : fdiarra@insah.org

**Sheikh Tijan SALLA**

Traducteur  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : tijan.salla@cilss.bf

**Mme Rose GOUNGOUNGA**  
Secrétariat PRA/SA-LCD-POP DEV  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : rose.goungounga@cilss.bf

**Mme Mariam GUIGMA**  
Secrétariat SEA  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : mariam.guigma@cilss.bf

**M. Seydou KABORÉ**  
Comptable  
Secrétariat Exécutif CILSS

Tel. +226 50 37 41 25/26  
Email : seydou.kabore@cilss.bf

### **ECOWAS/CEDEAO**

**M. Salifou OUSSEINI**  
Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement  
et des Ressources en eau  
101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B 401  
Abuja, Nigeria

Tel. +234 803 96 06 141/ +234 805 80 52 820  
Email : osboube@yahoo.fr/ osalifou@ecowas.int

**Honorable Saran SEREME SERE**  
Député/ Présidente  
Commission Agriculture – Environnement – Ressources en  
Eau - Développement Rural  
Parlement CEDEAO  
01 BP 6482, Ouagadougou 01

Tel. +226 70 26 25 50  
Email : saran\_sereme@yahoo.fr

**M. Alain SY TRAORE**  
Principal Program Officer - Production Chains & Markets  
Agriculture & Rural Development  
ECOWAS COMMISSION  
101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B 401  
Abuja, Nigeria

Tel.: +234-(9) 31.47647-9  
GSM. +234.803.2596.402  
Email : satraore@ecowas.int

### **European Union/Union européenne**

**Mr. Giacomo DURAZZO**  
Ambassadeur et Chef de Coopération  
Délégation de la Commission Européenne  
Quartier du Fleuve - Immeuble UATT  
BP 115  
Bamako, Mali

Tel. + 216 (71) 960.330  
Fax + 216 (71) 960.302  
Email : giacomo.durazzo@ec.europa.eu

**M. Didier VERSE**  
Chef de section développement rural/  
environnement/décentralisation  
Délégation de la Commission Européenne  
Bamako, Mali

Tel. +223 44 92 92 92  
Email : didier.verse@ec.europa.eu

**M. Stéphane MEERT**  
Chef de Section Développement Rural et Environnement  
01 BP 352  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel +226 50 49 29 00  
Fax +226 50 49 29 99  
Email : stephane.meert@ec.europa.eu

SAH/GOP/M(2009)3

**M. Amadou HEBIE**

Chargé de Programme  
Délégation de l'Union Européenne  
01 BP. 352  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 49 29 00  
Fax +226 50 49 29 99  
Email : [amadou.hebie@ec.europa.eu](mailto:amadou.hebie@ec.europa.eu)

**M. Jacques PRADE**

Email : [Jacques.prade@ec.europa.eu](mailto:Jacques.prade@ec.europa.eu)

**Mme Laura GUALDI**

Quality Management Officer – Food Security & Natural  
Ressources  
EuropeAid Co-operation Office  
Rue de la Loi/Wetstraat 14  
1040 Brussels, Belgium

Email : [Laura.gualdi@ec.europa.eu](mailto:Laura.gualdi@ec.europa.eu)

**FAO**

**Mrs. Anni ARIAL**

Associate Professional Office, Land Tenure & Management  
Unit, Land & Water Division, Natural Resources  
Management & Environment Dept  
Viale delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italy

Tel. +39 348 486 55 73  
Email : [anni.arial@fao.org](mailto:anni.arial@fao.org)

**M. Cheick BATHILY**

Assistant du Représentant de la FAO  
Programme foncier  
United Nations' Organisation for Food and Agriculture  
Boîte Postale 1820 , Route de Sogonigo  
Bamako, Mali

Tel. +223-222 37 13  
Fax +223-222 36 46  
Email : [Cheick.Bathily@fao.org](mailto:Cheick.Bathily@fao.org)

**M. Patrick DAVID**

Analyste Sécurité Alimentaire  
BP 3300  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 77 529 61 11  
Email : [patrick.david@fao.org](mailto:patrick.david@fao.org)

**M. Jean SENAHOON**

Economiste  
Viale Delle Terme Di Caracalla  
PO Box 00153  
Rome, Italie

Tel. +39 06 570 542 38  
Email : [jean.senahoun@fao.org](mailto:jean.senahoun@fao.org)

**M. Fulvio CENCI**

Assistant Coordinateur Afrique de l'Ouest  
PO Box 71  
Freetown, Sierra Leone

Tel. +231 76 61 22 77  
Email : [fulvio.cenci@fao.org](mailto:fulvio.cenci@fao.org)

**Hub Rural/Hub Rural**

**M. Vincent BASSERIE**

Expert foncier et décentralisation  
Le Hub rural  
BP 15702, CP 12524  
Dakar Fann, Sénégal

Tel. +221 33 869 39 66 ou 60 ;  
Fax +221 33 869 39 62  
Email : [vincentb@hubrural.org](mailto:vincentb@hubrural.org)

**IFAD/FIDA**

**M. Bakary COULIBALY**

Coordinateur Cellule de Dialogue par les Politiques de  
Lutte contre la Pauvreté Rurale / FIDA (CDP/FIDA)  
Hippodrome Rue Nelson Mandela, Porte 11  
Bamako, Mali

Tel. +223 66 75 73 45

Email : [bakary.coulibaly@cdp-mali.org](mailto:bakary.coulibaly@cdp-mali.org)

**UEMOA**

**M. Hamza Ahmadou CISSE**

Directeur de Cabinet  
01 BP 543  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 32 88 07

Fax +226 50 31 88 72

Email : [hamza@uemoa.int](mailto:hamza@uemoa.int) / [hacisse@uemoa.int](mailto:hacisse@uemoa.int)

**M. Bila Roger KABORE**

Agronome chargé de l'Agriculture  
01 BP 543  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 32 88 07

Fax+226 50 31 88 72

Email : [brkabore@uemoa.int](mailto:brkabore@uemoa.int)

**United Nations/Nations Unies**

**Prof. Olivier DE SCHUTTER**

UN Special Rapporteur on the Right to Food  
UN Human Rights  
c/o OHCHR - Palais Wilson  
United Nations Office at Geneva  
1211 Genève 10, Switzerland

Tel. +41 22 917 96 15

Fax +41 22 917 90 06

Email : [srfood@ohchr.org](mailto:srfood@ohchr.org)

**Mme Florence LASBENNES**

Coordination Equipe spéciale du Secrétaire Général des  
Nations Unies pour la Sécurité Alimentaire  
Appui Afrique de l'Ouest  
Via Paolo de Doro, 44  
00142 Rome, Italie

Tel. +39 06 54 59 26 41/335 610 11 30

Email : [florence.lasbennes@undp.org](mailto:florence.lasbennes@undp.org)

**UNDP/PNUD**

**Mr. Hamid RASHID**

Senior Adviser and Coordinator of LEP  
Legal Empowerment of the Poor  
UNDP/PNUD  
304 East 45th Street, FF-106  
New York NY 10017, United States

Email : [hamid.rashid@undp.org](mailto:hamid.rashid@undp.org)

**WMO/OMM**

**M. Félix HOUNTON**

Administrateur de Programmes / Afrique  
7 bis Avenue de la Paix  
BP 1211  
Genève, Suisse

Tel. +41-22 730 830 6

Fax +41-22 730 805 3

Email : [fhounton@wmo.int](mailto:fhounton@wmo.int)

**WFP/PAM**

**M. Thomas YANGA**  
Directeur Régional  
10 Ave. Pasteur, angle Galliéne, BP 6288 Dakar Etoile  
11524 Dakar, Sénégal

Tel. +221 77 644 98 51  
Email : thomas.yanga@wf.org

**M. Koffi AKAKTO**  
Regional Assessment Officer  
10 Ave. Pasteur, angle Galliéne, BP 6288 Dakar Etoile  
11524 Dakar, Sénégal

Tel. +221 33 849 65 00/77 104 43 59  
Email : koffi.akako@wfp.org

**OCDE**

**Mr. Eric BURGEAT**  
Director CCNM  
Centre for Co-operation with Non-Members

Tel. +33 1 45 24 80 27  
Email : eric.burgeat@oecd.org

**Mr. Mike PFISTER**  
Investment Policy Officer  
DAF/INV

Tel. +33-1 45 24 84 48  
Email : mike.pfister@oecd.org

**CSAO-OCDE/SWAC-OECD**

2 rue André-Pascal  
75016 Paris, France  
Fax: +33 1 45 24 90 31

**M. Laurent BOSSARD**  
Director ad interim

Tel. +33-1 45 24 78 55  
Email : laurent.bossard@oecd.org

**Mr. Philipp HEINRIGS**  
Programme Officer

Tel. +33-1 45 24 89 85  
Email : philipp.heinrigs@oecd.org

**M. Léonidas HITIMANA**  
Programme Officer

Tel. +33-1 45 24 17 98  
Email : leonidas.hitimana@oecd.org

**Mlle. Jamila YAHI**  
Administrative Officer

Tel. +33-1 45 24 98 25  
Email : jamila.yahi@oecd.org

**M. Sibiri Jean ZOUNDI**  
Head of Unit

Tel. +33-1 45 24 19 82  
Email : sibirijeans.zoundi@oecd.org

---

### III. PRIVATE SECTOR, PROFESSIONAL ORGANISATIONS AND NGO/SECTEUR PRIVÉ, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ONG

---

**M. Roger BLEIN**  
Consultant  
Bureau ISSALA  
95590 Presles, France

Tel. +33 1 34 70 04 57  
Email : roger.blein@bureau-issala.com

**M. Pascal DELORME**  
Consultant  
Lieu dit L'HERETE  
82120 Gramont, France

Email : [pascal.delor@wanadoo.fr](mailto:pascal.delor@wanadoo.fr)

**M. Abdoulaye SALL**  
Consultant indépendant  
BP 1966  
Bamako, Mali

Tel. +223 66 71 15 61/79 12 28 85  
Fax +223 23 50 86  
Email : abdosall@yahoo.fr

**M. Augustin WAMBO**  
Expert Consultant  
WAMBO Consulting  
26 Floristia Frans Odendral Street  
Weaving Park Pretoria 0184

Tel. + 27 723 269 374  
Email : augustinwambo@yahoo.fr

#### AFAN

**Mr. Mohd Sabo NANONO**  
Chairman Kano Branch  
All Farmers Association of Nigeria  
No. 7, Jigawa road, Nassarawa GRA  
5A/5B Tamadou Clope  
Kano, Nigeria

Tel. +234 0803 34 756 90  
Email : [Ms.nounou@yahoo.com](mailto:Ms.nounou@yahoo.com)

#### Afrique Verte

**M. Mohamed HAIDARA**  
Coordinateur Afrique Verte  
BP E404  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 21 97 60 /20 21 57 69/76 28 24 67  
Fax +223 20 21 34 11  
Email : [afriqueverte@afribone.net.ml](mailto:afriqueverte@afribone.net.ml) /  
[mamo\\_haidara@yahoo.fr](mailto:mamo_haidara@yahoo.fr)

**M. Adama Aïssa TALL**  
Chargée de la Promotion des Produits transformés  
Afrique Verte

Tel. +223 20 21 97 60/20 21 57 79/76 56 58 25  
Fax +223 20 21 34 11  
Email : [damanital@yahoo.fr](mailto:damanital@yahoo.fr)

#### ANCR

**M. Samba KANTE**  
Vice-Président de l'Association Nationale des Conseils  
Ruraux du Sénégal, chargé de la révolution rurale et de la  
réforme foncière  
Maison des Elus, Place de l'Indépendance  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 77 586 69 02  
Fax +221 33 823 86 99  
Email : [bathiekante@gmail.com](mailto:bathiekante@gmail.com)

**ANOPER**

**M. Alassane BOUKARI BATA**  
Technicien de Santé Animale et Alimentaire  
Association Nationale des Organisations Professionnelles  
d'Éleveurs de Ruminants  
BP 15  
Gogounou, Bénin

Tel. +229 95 24 93 48 / 97 45 15 20  
Email : [udoer\\_benin@yahoo.fr](mailto:udoer_benin@yahoo.fr)/  
[albdubat@yahoo.fr](mailto:albdubat@yahoo.fr)

**AOPP**

**M. Bréhima DEMBELE**  
Coordinateur  
Association des organisations professionnelles paysannes  
Kalaban Coura, BP 3066  
Bamako, Mali

Tel. +223 79 19 48 71/20 28 67 81  
Fax +223 20 28 67 81  
Email : [brehimadembele@yahoo.fr](mailto:brehimadembele@yahoo.fr)  
[aopp@cefib.com](mailto:aopp@cefib.com)

**APESS**

**Dr. Ibrahima ALIOU**  
Secrétaire Général  
Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en  
Savane  
04 BP 590  
Ouagadougou 04, Burkina Faso

Tel. +226 50 34 32 36/71 28 20 96  
Email : [ibrahimaaliou@yahoo.fr](mailto:ibrahimaaliou@yahoo.fr)  
[apess\\_ag@yahoo.fr](mailto:apess_ag@yahoo.fr)

**Biofuel Africa Ltd**

**M. Steinar KOLNES**  
CEO and Director  
PMB 183 KAPT  
Accra, Ghana

Tel. +233 265135717  
Email : [steinar@biofuel.no](mailto:steinar@biofuel.no)

**CIC-B**

**M. Soumaila SANOU**  
Président du  
Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina  
01 BP 1837 01  
Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel. +226 50 34 06 34 / Cél. 78 82 11 39  
Fax +226 50 34 06 34  
Email : [cicb@fasonet.bf](mailto:cicb@fasonet.bf) / [sanou\\_togo@yahoo.fr](mailto:sanou_togo@yahoo.fr)

**CNOP**

**M. Ousmane Barké DIALLO**  
Secrétaire Information / Communication  
Coordination Nationale des Organisations Paysannes  
Sofara IV  
Mopti, Mali

Tel. +223 76 19 61 11  
Email : [ousmanebarke@yahoo.fr](mailto:ousmanebarke@yahoo.fr)

**Dala Foods (Nig.) Ltd/Dala Foods (Nig.) Ltd**

**Mr. Ali S. MADUGU**  
Managing Director  
Dala Foods (Nig.) Ltd  
85 Sharada Industrial Estate (Phase III)  
PO Box 2434  
Kano, Nigeria

Tel. +234 64 660 999  
Tel. +234 802 304 57 70  
Fax +234 64 66 43 11  
Email : alimadugu@yahoo.com

**Echos (Les)**

M. Alexis KALAMBRY  
Directeur  
BP 2043  
Bamako, Mali

Tel. +223 66 74 62 26  
Email : kalambry@yahoo.fr

**FENAPEEM**

**M. Masséné CISSE**  
Tech. Urbaniste  
Président (APE CIV /MFANAPEE)  
Fédération nationale des parents d'élèves et étudiants du Mali  
Bamako, Mali

Tel. +223 78 87 66 67

**FEPPASI**

**M. Moussa Joseph DAGANO**  
Président  
Fédération provinciale des Professionnels Agricoles de la  
Sissili  
BP 131  
Leo, Burkina Faso

Tel. +226/50 41 34 56/50 41 34 80

**FIAB**

**Mme Salimata BARRY**  
Secrétaire Permanente  
Fédération Nationale des Industries Agroalimentaires du  
Burkina Faso  
05 BP 6328  
Ouagadougou 05

Tel. +226 50 36 82 09  
Cel +226 70268528/ 70 23 11 56  
Email : info@fiab.bf / arrysaly2003@yahoo.fr

**FP2A/TRANSFRULEG**

**Mme Mariama M'BODJI**  
Présidente  
Fédération des Professionnels de l'Agro-Alimentaire/  
Association Nationale des Transformateurs de Fruits et  
Légumes  
s/c PROCELOS  
Immeuble CSA, Rue Parchappe x Huart  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 77 637 20 27/33 827 39 75  
Email : Transfruleg@yahoo.fr

**GEA-Bénin**

**M. Athanase AKPOE** Tel. + 229 20 21 43 21 / 95 06 35 76  
Président du Groupement des exploitations agricoles du Bénin Email : geabenin@intnet.bj / geabenin@yahoo.fr

**GRDR**

**M. Olivier LE MASSON** Tel. +223 20 24 65 21  
Direction des programmes Afrique Fax +33 1 48 57 59 75  
Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Email : olivier.lemasson@grdr.org  
66-72 Rue Marceau  
93100 Montreuil, France

**IPU/UIP**

**Mrs. Elisabete AZEVEDO** Tel. +41 22 919 4182  
Program Officer on Development Issues Tel. +41 22 919 4180  
Inter-Parliamentary Union Email : [ea@mail.ipu.org](mailto:ea@mail.ipu.org) / [postbox@mail.iup.org](mailto:postbox@mail.iup.org)  
Chemin du Pommier, 5 - CP 330  
1218 Le Grand-Saconnex/Genève, Switzerland

**Mali Biocarburant**

**Mr. Hugo VERKUIJL** Tel. +223 76129973 (p)  
CEO +223 44380955 (o)  
Mali Biocarburant Email : [dg@malibiocarburant.com](mailto:dg@malibiocarburant.com)  
BPE 1696  
Bamako, Mali

**MFOA**

**M. Ghohou Ferdinand BELE** Tel. +223 79 07 30 58  
Président Montagne Forum Ouest Afrique (ONG) Email : [montagneouestafrique@yahoo.fr](mailto:montagneouestafrique@yahoo.fr)  
Afrique de l'Ouest/Mali  
Bamako, Mali

**OXFAM/NOVIB**

**Mr. Duncan PRUETT** Tel. + 31 70 342 16 03  
Programme Manager, Economic Justice Email : [duncan.pruette@oxfamnovib.nl](mailto:duncan.pruette@oxfamnovib.nl)  
Mauritskade 9, Postbus 30919  
2500 GX Den Haag, The Netherlands

**RBM**

**M. Boureima DODO** Tel. +227 20 74 11 99  
Secrétaire exécutif permanent du Email : [billital@intnet.ne](mailto:billital@intnet.ne)  
Réseau Bilital Maroobé  
BP 12758  
Niamey, Niger

**RECAO**

**M. Kassim DEMBELE**  
Coordonnateur du Réseau des Chambres d'Agriculture de  
l'Afrique de l'Ouest  
BP E5608  
Bamako, Mali

Tel +223 20 21 50 51 / 6658 71 44  
Fax +223 20 21 50 51  
Email : kadembel@yahoo.fr/  
kdembele@arc.net.ml

**ROPPA**

**M. Mamadou CISSOKHO**  
Président d'honneur, ASPRODEB  
Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs  
Agricoles de l'Afrique de l'Ouest  
8 Bd de l'Est x Rue 2 bis Point E, BP 249  
Dakar, Senegal

Tel. +221 824 38 51  
Fax +221 825 56 65  
Email : mamadou.cissokho@asprodeb.org

**M. Mohamadou MAGHA**  
Coordonnateur de la Cellulte d'Exécution Technique  
09 BP 884  
Ouagadougou 09, Burkina Faso

Tel. +226 50 36 08 25  
Fax +226 50 36 26 13  
Email : [mmagha@roppa-ao.org](mailto:mmagha@roppa-ao.org)

**SAA**

**M. Abou BERTHE**  
Country Director  
Sasakawa Africa Association  
Magnambougou Faso Kanu, BP E3541  
Bamako, Mali

Tel. +223 64 63 574  
Fax +223 20 20 58 34  
Email : berthe-abou2006@yahoo.fr

**Save the Children**

**M. Bakari SEIDOU**  
Sahel Food Security Advisor  
Bureau régional Dakar  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 819 23 75  
Email : b.seidou@savethechildren@org uk

**SOCODEVI-Mali**

**M. Bakary TRAORE**

Tel : +223 20 29 64 74  
Email : socodeviml@afribone.int.ml

**Sud Communication**

**M. Guy-Michel BOLOUVI**  
Journaliste  
BP 145  
Fada N'Gourma, Burkina Faso

Tel. +226 70 33 24 16  
Email : mboluvi@yahoo.fr

**Syngenta**

**Mme Marthe DIALLO**  
Agroéconomiste  
Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable  
BP 1449  
Bamako, Mali

Tel. +223 20 28 14 78/76 41 28 78  
Fax +223 20 28 14 78  
Email : dialloma@afribonemali.net

**UPA/DI**

**M. André D. BEAUDOIN**  
Secrétaire Général  
Union des Producteurs Agricoles / Développement  
International (UPA/DI)  
555 Bld Roland Théorien, Bureau 070  
Longueuil J4H 3Y9, Canada

Tel. +450 479 0340 poste 8845  
Email : abeaudoin@upa.qc.ca

**RFI**

**M. Sayouba TRAORE**  
Journaliste  
Radio France Internationale  
104 Avenue Kennedy  
75016 Paris, France

Email : sayouba.traore@rfi.fr

**IV. CENTRES-INSTITUTS DE RECHERCHE/ RESEARCH INSTITUTES**

---

**CERDI**

**Mme Catherine ARAUJO**  
Chercheur Economiste  
Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement  
International / Université d'Auvergne  
4 rue du Dr. Fournier  
63370 Lemoedes, France

Tel +33 4 73 17 74 20  
Email : c.araujo-bonjean@clermont.fr

**Mme Catherine SIMONET**  
Doctorante Economie  
Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement  
International  
24 Rue Ste Rose  
63000 Clermont-Ferrand, France

Tel. +33 6 72 72 55 75  
Email : [cat.simonet@gmail.com](mailto:cat.simonet@gmail.com)

**CIRAD**

**Dr. Ward ANSEEUW**  
Post-doctoral fellow, CIRAD associate Researcher  
University of Pretoria  
Post Graduate School of Agriculture & Rural Development  
0002 Pretoria, South Africa

Tel. +27 12 420 5022  
Fax +27 12 420 3206  
Email : ward.anseeuw@up.ac.za

**CORAF/WECARD**

**M. Mbene Dieye FAYE**  
Agro-Economiste, Coordonnateur Programme Politiques  
Marchés et Commerce  
Conseil Ouest et centre Africain pour la recherche et le  
développement agricole  
BP. 48  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 33 869 618  
Fax +221 33 869 96 31  
Email : [mbene.faye@coraf.org](mailto:mbene.faye@coraf.org)

**FEWS-NET**

**M. Salif SOW**  
Représentant régional Afrique de l'Ouest  
Famine Early Warning Systems Network  
03 BP 7049  
Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tel. +226 50 37 47 06  
Email : [ssow@fewnet.net](mailto:ssow@fewnet.net)

**IDRC/CRDI**

**M. Innocent BUTARE**  
Senior Program Specialist  
International Development Research Centre  
Av. Cheikh Anta Diop, BP 11007  
Dakar, Sénégal

Tel. +221 33 86 400  
Email : [ibutare@idrc.org](mailto:ibutare@idrc.org)

**IIED**

**Mr. Lorenzo COTULA**  
Senior Researcher, Law & Sustainable Devt  
Natural Resources Group, Drylands Programme  
International Institute for Environment and Development  
4 Hanover Street  
EH2 2EN Edinburgh, United Kingdom

Tel. +44 131 624-70-42  
Fax +44 131 624-70-50  
Email : [lorenzo.cotula@iied.org](mailto:lorenzo.cotula@iied.org)

**ILC**

**Dr. Michael R. TAYLOR**  
Programme Manager  
Africa Region and Global Policy  
International Land Coalition  
Secretariat at IFAD  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italy

Tel. +39 06 5459 2267  
Fax +39 06 5459 3267  
Email : [m.taylor@landcoalition.org](mailto:m.taylor@landcoalition.org)

**Dr. Andrea FIORENZA**  
Africa Region and Global Policy  
International Land Coalition  
00142 Rome, Italy

Email : [a.fiorenza@landcoalition.org](mailto:a.fiorenza@landcoalition.org)

SAH/GOP/M(2009)3

**KIT/Royal Tropical Institute**

**Ms. Théa HILHORST**  
Royal Tropical Institute  
PO Box 95001  
1090 HA Amsterdam, Netherlands

Tel. +31 020 56 88 711  
Fax +31 020 66 84 579  
Email : t.hilhorst@kit.nl

**LandNet**

**M. Koffi ALINON**  
Secrétaire Exécutif  
West African Land Network  
PO Box 3041  
Bamako, Mali

Tel. +223 66 84 53 93  
Email : alinon@orangemali.net

**University of Bamako/Université de Bamako**

**Mr. Moussa DJIRE**  
Lecturer  
Faculty of Law  
University of Bamako  
Campus de Badalabougou, BPE 2528  
Bamako, Mali

Email : djiremous@yahoo.fr